SBN

HISTOIRE
DES ANTIQUITÉS
DE
LA VILLE DE NISMES
ET DE SES ENVIRONS;

PAR M. MENARD.

NOUVELLE ÉDITION, ORNÉE DE 14 GRAVURES.

PRIX : 4 fr. broché.

A NISMES,
Chez GAUDE FILS, Imprimeur-Libraire, grand'rue.

1819.

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EM." NAPOLI

Digitized by Google

sonne! avec quel succès, enfin, ne leur procurait-on pas à tous la vue entière du spectacle, sans que les uns l'ôtassent aux autres! Aussi les anciens donnaient-ils aux Amphithéâtres la plus grande célébrité et une préférence presque absolue.

Digitized by Google

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III" NAPOLI

pl. 6.

15

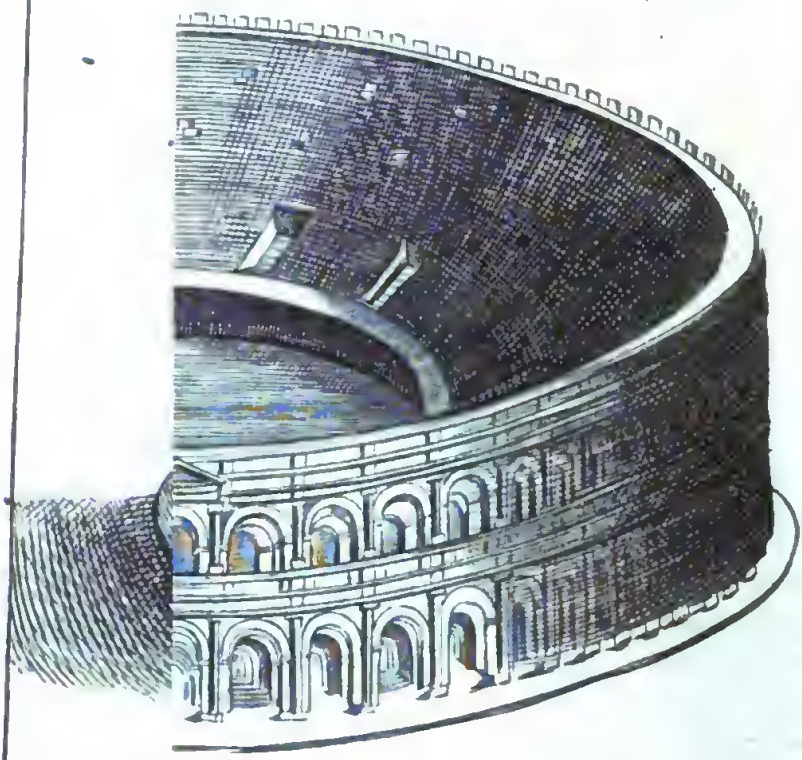

Digitized by Google

HISTOIRE
DES ANTIQUITÉS
DE
LA VILLE DE NISMES.

DE L'AMPHITHÉATRE.

On peut mettre les Amphithéâtres des Romains au rang des plus magnifiques édifices que ces peuples aient construits. Leur solidité, leur grandeur, et sur-tout l'ingénieuse distribution de leurs parties, les rendront à jamais dignes de l'admiration générale. Quelle habileté dans l'architecture, quelle supériorité dans l'art de bien appareiller, n'exigeait pas la construction de ces sortes de bâtimens! Avec quel succès n'avait-on pas rendu un terrain médiocre, propre à contenir des milliers de personnes! avec quel succès n'en avait-on pas facilité l'entrée et la sortie à cette immense multitude de spectateurs, sans qu'il arrivât ni désordre, ni confusion, sans déplacer même personne! avec quel succès, enfin, ne leur procurait-on pas à tous la vue entière du spectacle, sans que les uns l'ôtassent aux autres! Aussi les anciens donnaient-ils aux Amphithéâtres la plus grande célébrité et une préférence presque absolue.

Quoique le goût des jeux et des exercices auxquels ces superbes bâtimens étaient destinés, soit perdu, notre étonnement et notre surprise, à la vue d'une si belle structure, n'ont point cessé. Tout le monde admire les restes, plus ou moins considérables, les moindres débris même des Amphithéâtres qu'on voit encore dans quelques villes de l'empire romain. Mais il n'en est point de plus entier ni de mieux conservé que celui de Nismes. L'injure des temps, la fureur des guerres, toujours suivies de ruines et de dévastations, n'ont presque point porté d'atteinte à ce bâtiment : aussi mérite-t-il sans doute une attention plus particulière.

Divers écrivains du pays ont entrepris de donner des éclaircissemens sur l'Amphithéâtre de Nismes, mais ils y ont mal ou faiblement réussi. Il s'agit donc de faire mieux que ceux qui m'ont précédé ; de développer la disposition et l'économie des parties extérieures et intérieures de ce superbe édifice, afin qu'on puisse juger de sa forme, de sa grandeur et de sa beauté. J'ai toujours senti que je ne pouvais en venir à bout qu'en joignant les fouilles et la main des ouvriers à l'étude et à l'examen de toutes ses parties : aussi me suis-je livré à ces deux genres d'opérations. Je n'en ai été détourné ni par la dépense, ni par l'étendue du travail. Le fruit qu'elles ont produit fait tout l'objet de cette dissertation.

La forme (1) de l'Amphithéâtre est elliptique ou ovale, et en cela semblale à celle de tous les autres Amphithéâtres, mais différente de celle de quelques-uns en ce que c'est un ovale parfait. On donnait cette forme circulaire aux

(1) Figure 15, planche 6.

Amphithéâtres, parce qu'elle était la plus avantageuse et la plus propre à faciliter et rendre générale à tous les spectateurs la vue des exercices. Le grand diamètre de cet édifice tend directement de l'orient à l'occident, et il est de soixante-sept toises trois pieds, y compris l'épaisseur de la façade. Son petit diamètre va du midi au septentrion, et il a cinquante-deux toises cinq pieds, en y comprenant aussi la même épaisseur; le pourtour ou l'enceinte extérieure est de cent quatre-vingt-dix toises; et la hauteur, depuis le rez-de-chaussée jusqu'à l'attique, est de dix toises cinq pieds onze pouces. La façade de ce bâtiment est composée du rez-de-chaussée, d'un étage au-dessus, et de l'attique qui en fait le couronnement. Au rez-de-chaussée est un portique ouvert par soixante arcades, qui étaient autant de portes par lesquelles on entrait dans l'intérieur de l'Amphithéâtre. Les arcades de ce portique sont à égales distances les unes des autres, sur des alignemens tirés du centre à la circonférence. Elles sont fort élevées et ornées d'un pilastre qui a près de deux pieds de front et autant d'épaisseur. A deux pieds de l'architrave, ces pilastres sont coupés et abaissés de deux pouces.

Sur l'étage supérieur règne, du côté de la face, un pareil portique avec le même nombre d'arcades perpendiculaires à celles du dessous, mais qui étaient fermées en bas par un parapet ou appui, pour la commodité et sureté des personnes qui marchaient dans le portique. Ces arcades sont ornées de colonnes d'ordre toscan. Je sais que les sentimens ne sont pas unanimes sur ce dernier point, et que tous ne conviennent pas de l'ordre de l'architecture qu'on a employé à ces colonnes. Comme le dessus des chapiteaux

a quelque peu d'ornemens, cela a donné lieu à plusieurs de le dire dorique. M. de Baville veut que ce bâtiment soit partagé en deux ordres d'architecture; qu'il soit toscan en une partie, et dorique en l'autre. On ne peut disconvenir toutefois que ces colonnes ne soient d'ordre toscan, mais d'un toscan irrégulier, tel qu'on le trouve pratiqué dans la plupart des anciens monumens.

Qu'on examine leur proportion, et l'on trouvera qu'elle appartient à cet ordre, et qu'elle s'accorde parfaitement avec les chapiteaux. En effet, les colonnes croissent de dix-huit pieds de hauteur, en y comprenant la base et le chapiteau, et ont près de deux pieds trois pouces de grosseur, c'est-à-dire qu'elles ont de hauteur à peu près sept diamètres de leur grosseur prise par en bas, ce qui est la juste proportion des colonnes d'ordre toscan; outre cela, on ne voit dans ces colonnes aucune des marques qui caractérisent le dorique. La gorge du chapiteau est toute nue, et l'on n'y aperçoit point de roses. Sous les trigliffes de la frise, il n'y a point de clochettes. L'abaque n'a au-dessus aucun listel, ni au-dessous aucun ove. Il sort extrêmement au-dehors, sur-tout dessus les angles, de manière qu'il paraît séparé du chapiteau.

Il faut néanmoins remarquer que les ornemens ne règnent point dans toutes les parties de l'édifice, et que les moulures de son architecture ne sont taillées que du côté du couchant. Dans les autres trois parties, la pierre n'est que dégrossie et simplement taillée en chanfrein. Ceci prouve l'usage que les anciens pratiquaient de ne tailler ces sortes d'ornemens que lorsque les pierres étaient en place, et cela, afin de les tailler avec la plus grande propreté.

Au reste, je dois faire observer que le sommet des arcades, tant de ce portique que de celui du rez-de-chaussée, est éloigné de quatre pieds de l'architrave. Cependant la plupart des auteurs le font presque toucher l'architrave; ce qui est contraire à la vérité et à l'état de ce bâtiment.

Quant à l'attique, c'est une espèce d'étage placé au-dessus des autres, qui n'a ni arcades, ni pilastres, ni colonnes, et qui ne sert qu'à terminer l'édifice, avec peu ou point d'ornemens. On peut y marcher au-dessus commodément et sans danger, sans y comprendre les saillies du dedans et du dehors. Il règne, le long de sa circonférence, des consoles ou pièces saillantes, toujours observées et placées à une égale distance, deux à deux, entre deux colonnes, de manière que leur nombre total est de cent vingt. Elles ont dix-huit pouces de saillie, deux pieds de largeur, et autant de hauteur. Elles sont percées dans le milieu d'un trou rond de douze pouces de diamètre.

L'usage de ces colonnes, ainsi percées, n'est pas douteux. On plaçait dans ces trous des poteaux destinés pour les tentes, et dont le pied était retenu dans un autre trou rond de même diamètre, fait sur la corniche qui est immédiatement sous l'attique. De plus, au pied de la face intérieure de l'attique, et vis-à-vis de chaque console qui en sort, il y a un trou long de douze pouces, large de neuf et profond de quatre, dans lequel étaient enchâssés d'autres poteaux qui servaient au même usage que les précédens, et dont chacun était arrêté par un étrier de fer scellé en plomb sur le dessus de l'attique, dans des trous qu'on y voit encore. On mettait, enfin, d'autres pieux au bas de l'édifice, qui servaient aussi à retenir les tentes, appelées *velaria*, et qui garantissaient du

soleil et de la pluie les spectateurs sur les siéges. Elles étaient mises avec des cordes bandées par des poulies redoublées qu'on attachait à ces poteaux, comme à des espèces d'antènes, et qui agissaient avec une force incroyable. Ces tentes n'étaient que pour couvrir l'aire des spectateurs, et n'allaient point par conséquent sur l'arène, dont elles auraient d'ailleurs ôté le jour. Cet usage, introduit à Rome par Q. Catulus, était devenu général pour tous les Amphithéâtres de l'empire romain.

L'attique que je viens de décrire est encore par-tout en son entier, excepté dans la partie orientale de l'édifice. Il manque aussi, du côté de la campagne, quelques rangées de pierres jusqu'aux chapiteaux des colonnes, dans une longueur de six toises. De plus, en avançant vers la ville, le bâtiment y est encore plus dégradé, car la partie de l'attique qui regarde le palais de justice, est toute démolie dans l'espace de sept arcades jusqu'à leur ceintre ou sommet, ce qui fait une longueur d'environ dix toises.

Cette enceinte ou pourtour extérieur a quatre portes principales, qui répondent aux quatre points cardinaux du monde, et qui sont distribuées dans une égale distance, c'est-à-dire, de quinze en quinze arcades. Celles de l'orient et de l'occident sont placées sur les pointes du grand axe de l'édifice, et celles du septentrion et du midi sur les pointes de son petit axe, cette dernière un peu plus étroite que celle qui lui est opposée.

La porte du septentrion a quelques ornemens. Son arcade supérieure est couronnée d'un fronton triangulaire; et du dessous de ce fronton sortent,

à moitié corps, deux taureaux (1) qui ont les genoux pliés et qui forment une saillie en ligne droite. Il ne paraît pas de poil autour de leurs cornes. Ils ont chacun trois pieds de haut, deux et demi de saillie, et autant d'épaisseur. Ces figures ne furent pas mises là sans dessein. J'en expliquerai bientôt le sens et l'emblème.

De plus on voit sur les côtés des jambages de cette arcade supérieure, en dedans de l'édifice, une entaille légère qui commence à la hauteur de la ceinture et règne jusqu'au sommet de l'arcade. Elle forme dans cet évasement presque insensible la figure d'une colonne caractérisée par le chapiteau qui la termine.

L'arcade inférieure qui formait la porte proprement dite, n'a pas les mêmes ornemens que la précédente. Tout ce qu'on y remarque, c'est que sous son entablement paraissent deux grosses pierres en saillie et en forme de consoles, chacune de quatre pieds de haut, et de trois de large.

Cette porte septentrionale est la seule qui soit décorée. Les trois autres n'ont qu'un simple avant-corps et sont dénuées de toutes sortes d'ornemens. Au reste, c'était par quelqu'une de ces quatre portes, suivant l'usage général, qu'on faisait entrer dans l'arène les acteurs et les gladiateurs à cheval et à pied, ainsi que les éléphans avec leurs conducteurs. C'était aussi par ces principales entrées qu'on faisait passer les cages de fer ou de bois, fermées par des grilles, où l'on enfermait les bêtes féroces, et qui étaient portées par des hommes chargés de cette fonction.

---

(1) Figure 18, planche 7.

Les parties intérieures qui me restent à décrire n'avaient d'autre objet que celui d'ouvrir un passage aux spectateurs, pour aller, sans trouble ni confusion, se placer sur les différens siéges qui entouraient l'arène. On sait que le nom d'*Arène* se donnait à ce champ couvert de sable, placé au milieu de l'édifice, sur lequel se passaient les jeux et les combats. C'était par deux motifs qu'on le couvrait ainsi de sable, l'un pour mieux affermir les pieds des gladiateurs, et l'autre pour ôter plus promptement de la vue des spectateurs le sang répandu des combattans, et sécher la place avec plus de facilité. Les marches qui servaient de siéges régnaient tout autour de l'arène, et s'élevaient l'une sur l'autre depuis le *podium* jusqu'à l'attique. On appelait *podium* le premier rang destiné pour les personnes de la plus haute considération. Ces marches ou siéges étaient au nombre de trente-deux. Les siéges des rangs inférieurs, c'est-à-dire, depuis le *podium* jusqu'au portique d'en-haut, sont entièrement détruits ou confondus. Il en est cependant resté assez de vestiges pour en découvrir l'ordre et la symétrie.

Le *podium* était formé d'une muraille qui régnait tout le long de l'arène, de la hauteur d'environ deux toises. Il paraît même qu'on l'avait décorée. M. Maffey dit avoir vu, dans une des maisons qui étaient bâties sur le champ de l'arène, un fragment d'une très-belle corniche de marbre, qu'il croit avoir fait partie de celle qui bordait cette muraille. De plus, il devait y avoir, suivant l'usage qui se pratiquait par-tout ailleurs, un balustre garni de trellis et de longues pointes de fer recourbées vers l'arène, afin de mettre les spectateurs, placés sur ce rang, à l'abri du danger, et d'empêcher les bêtes féroces de s'y élancer.

Chaque siége avait dix-huit ou vingt pouces de large, de manière que non-seulement les spectateurs y étaient assis à leur aise, mais il restait encore assez d'espace sur le derrière, pour que ceux qui étaient assis au rang supérieur y plaçassent leurs pieds sans incommoder ceux de dessous. Ces siéges ont pour la plupart dix-huit pouces de hauteur ou d'épaisseur, et quelques-uns vingt-quatre. Ils sont formés de grosses pierres de taille, dont la longueur est de huit à dix pieds. Le plus haut rang est appuyé contre le mur de l'attique. Il n'y a de ce rang jusqu'au sommet que trois pieds deux pouces de hauteur.

Cet Amphithéâtre pouvait contenir environ dix-sept mille personnes, à raison de vingt pouces par place : ce qui forme sans doute un espace très-suffisant pour la commodité de chaque spectateur. Voici les progressions du calcul arithmétique qui nous conduisent à cette fixation. La circonférence intérieure de l'édifice, prise aux plus hauts siéges près de l'attique, est de cent quatre-vingts toises ; et celle des plus bas siéges près de l'arène est de cent dix toises. Ces deux nombres font un total de deux cent quatre-vingt-dix toises, dont la moitié, qui fait le terme moyen, est de cent quarante-cinq toises, et donne huit cent soixante-dix pieds, c'est-à-dire, dix mille quatre cent quarante pouces. Or, ce dernier nombre divisé par vingt pouces, qui est la valeur d'une place de spectateur, donnera cinq cent vingt-deux places qui, étant multipliées par trente-deux rang de siéges, prodnisent seize mille sept cent quatre places : comme il n'assistait d'ordinaire aux spectacles que la quatrième partie des habitans d'une ville, il faut conclure, du calcul que je viens de faire, que Nismes avait, du temps des

Romains, près de soixante-dix mille habitans; ce qui sert à prouver sa grandeur et sa magnificence sous ce peuple.

Il n'est rien de si solide que la structure de cet édifice. La principale muraille qui forme sa façade ou enceinte, a par-tout quatre pieds et demi d'épaisseur en haut comme en bas. Elle est fondée sur un massif continu de pierres de taille, large de cinq pieds et demi, haut de huit, et composé de trois assises posées alternativement, carreaux et boutisses, toutes celles-ci faisant parapin. Le reste de la façade jusqu'au-dessus de l'attique, de même que ses deux portiques, est construit de pareilles pierres de taille.

Il faut remarquer que toutes les pierres de ce grand édifice sont liées les unes aux autres sans mortier ni ciment, mais seulement avec des crampons de fer scellés en plomb de deux sortes. Les uns sont recourbés, et ont environ un pouce en carré, et huit à dix pouces en longueur, outre le bout recourbé qui peut avoir trois pouces de long. Les autres sont à queue d'hirondelle, et ont dix pouces de long, trois ou quatre de large à leur queue, un et demi ou deux à leur milieu dans l'endroit du joint, et douze ou seize lignes d'épaisseur. La plupart des uns et des autres ont disparu.

Toutes ces pierres sont d'une grosseur prodigieuse. Outre celles de trois toises de long, qui forment les plates-bandes, il y en a quantité qui ont dix-huit pieds de long, deux pieds de haut et vingt pouces de large. Ce sera dans tous les temps un juste et vrai sujet d'admiration, que la manière ingénieuse dont les Romains tiraient des carrières ces lourdes masses de pierres, et les mettaient en place. Il ne faut pas croire du moins

qu'elles se fissent par jet, comme quelques-uns l'ont avancé. L'usage de fondre les pierres était aussi inconnu parmi les anciens, qu'il l'est encore parmi nous. Deux différentes carrières du voisinage de Nismes ont fourni les pierres de cet Amphithéâtre, l'une éloignée d'un quart de lieue de la ville, située en un quartier de son territoire appelé *Roquemalière*; et l'autre éloignée de près de deux lieues, située sur le chemin de la Calmette, en un autre quartier qui porte le nom de *Barratel.*

La destination de cet Amphithéâtre n'est pas douteuse. Il est constant que cet édifice fut construit pour donner au peuple le spectacle des combats, soit entre gladiateurs, soit entre les bêtes féroces seules, soit entre les personnes condamnées à la mort et ces animaux. Peut-être servait-il encore pour les sauts et la lutte, peut-être aussi pour la représentation des comédies, des tragédies et autres jeux scéniques.

Il manquerait quelque chose à cette description, si je ne parlais des différentes figures qu'on voit sculptées en plusieurs endroits de la façade de cet édifice. Sans répéter ici ce que j'ai déjà dit des deux taureaux qui sortent à moitié corps du dessous du fronton de la porte septentrionale, je me borne à en faire connaître l'application symbolique. Il est certain qu'on doit reconnaître dans ces deux figures un emblème marqué de l'avantage qu'avait Nismes d'être colonie romaine. Les médailles nous apprennent que la figure d'un bœuf ou d'un taureau était le symbole ordinaire des colonies. Dans la vue d'en désigner l'établissement, on représentait sur ces monumens tantôt un bœuf ou un taureau tout seul, tantôt deux de ces animaux attachés au joug pour le labourage.

Souvent aussi on les y voit ou passans ou accouplés et conduits par un homme voilé; c'est encore pour marquer les colonies romaines, dont on sait que l'enceinte se traçait avec la charrue.

Les figures que je viens de décrire sont les seules qui soient en saillie sur cet édifice; toutes les autres, dont il me reste à parler, sont simplement sculptées en demi-relief. On voit sur la façade d'un des pilastres qui sont près de la porte septentrionale, et au-dessus de son biseau, la figure d'une louve (1) ayant sous elle deux enfans, dont l'un la tete et en est caressé, et l'autre fait ses efforts pour prendre le bout de sa mamelle et la teter aussi. Le sens de cette figure n'est pas équivoque. Elle renferme un symbole marqué du droit de citoyens romains accordé aux habitans de Nismes, après l'établissement de la colonie. C'est ce que nous apprennent diverses medailles frappées pour de semblables colonies, où l'on voit de même une louve alaitant deux jeunes enfans, c'est-à-dire, Remus et Romulus, fondateurs de Rome. De plus, la louve sur les bâtimens était si bien une marque de colonie romaine, que Tibère en avait fait mettre une sur la porte orientale d'Antioche, et que Trajan, après lui, en fit mettre une aussi, avec les jumeaux, sur une autre porte de la même ville.

Sur un appui ou garde-fou des arcades du portique supérieur, qui sont entre le pilastre de la louve et la porte ornée de demi-taureaux, on voit la représentation de deux gladiateurs nus, tenant chacun un poignard de la main droite, et un bouclier de la gauche, et ayant la tête couverte d'un casque. L'un est debout et prêt à fondre

(1) Figure 17.

sur son adversaire à bras raccourci; l'autre a un genou en terre, et étend les bras pour se défendre avec son bouclier et son poignard.

Le reste des figures répandues en différens endroits de cet édifice, forme une représentation diversifiée de Priapes ou Phallus (1), exposés sous les formes les plus bizarres et les plus singulières. Ces Priapes sont sculptés en trois endroits différens.

1.° Sur le pilastre qui vient après la représentation de la louve, on découvre un Priape ailé, becqueté par deux oiseaux, qui a des pieds de cerf. Il est joint et fait corps avec deux autres Phallus, dont l'un est sur le devant, et l'autre à la queue. Le Phallus de devant porte une sonnette. Quant à celui de derrière, un autre oiseau en tient l'extrémité sous une de ses pattes.

2.° Sur un des pilastres qui viennent après la porte occidentale paraît un triple Priape ailé, avec des pieds semblables aussi à ceux d'un cerf, mais sans sonnettes, ni oiseaux. Le Priape de la queue est surmonté par une femme qui est debout, coiffée à la romaine, et vêtue de cette sorte de robe que les Romains appelaient *stosa*. Elle tient de chaque main une rêne, avec laquelle elle retient et conduit de la main droite le Priape devant, et, de la gauche, celui qui est à l'autre extrémité.

3.° Il paraît enfin, sur le linteau d'un des vomitoires du second rang, près de la porte qui tourne vers le midi, une troisième figure qui n'est formées que de deux Priapes, l'un grand et l'autre petit, sans ailes ni pieds.

Ce n'est pas une médiocre difficulté que de

(1) Figures 19, 20, 21.

prouver l'explication naturelle et plausible de ces singulières figures. Il n'est presque aucun des écrivains qui ont eu occasion d'en parler, qui n'en donne une différente, relative à ses idées et à son imagination.

On ne doit reconnaître dans les Phallus de nos bas-reliefs d'autre symbole que celui des sacrifices offerts au dieu Priape, et des combats de coqs donnés en son honneur. Il était à propos d'exprimer ce genre de fêtes et de jeux qui se célébraient dans l'Amphithéâtre, comme on avait en même temps exprimé par des figures de gladiateurs les combats athlétiques qui s'y donnaient aussi; je suis même persuadé qu'on aurait marqué en divers autres endroits de l'édifice les autres combats, tels que ceux des bêtes féroces, si la bâtisse en avait été perfectionnée et la sculpture finie.

Il me reste maintenant à déterminer à qui l'on doit rapporter la construction de ce superbe bâtiment, et à quel temps on doit en fixer l'époque. Ce fut sous les auspices et à la faveur des libéralités de l'empereur Antonin Pie qui régna depuis l'an 138 de J. C. jusqu'en l'année 161. C'est donc dans cet intervalle qu'il en faut fixer l'époque; ce qui s'accorde parfaitement avec ce que l'histoire nous apprend de l'époque générale de ces sortes de bâtimens. Il est certain qu'ils furent tous bâtis après le colisée de Rome et sur son modèle.

DE

Digitized by Google

prouver l'explication naturelle et plausible de ces

pl. 5 c

NAPOLI

DE

DE LA MAISON - CARRÉE.

CE superbe édifice (1), qu'on regarde avec raison comme un chef-d'œuvre de sculpture, par les magnifiques ornemens dont il est enrichi, forme un carré long, isolé, qui lui a fait donner le nom de *Maison-Carrée* : il a douze toises de longueur en y comprenant le vestibule. L'intérieur, ou l'aire proprement dite de l'édifice, n'a pas plus de huit toises de longueur, six de largeur, et autant d'élévation. L'entrée regarde le septentrion, et le fond le midi. Les murs de cet édifice sont en parapin, et construits de très-belles pierres blanches, de l'épaisseur d'environ deux pieds, avec de petites cannelures en liaison. Il régnait tout autour un soubassement de pierres de taille, que le temps avait entièrement endommagé et auquel on en a substitué un autre.

Le bâtiment est orné au-dehors de trente colonnes, dont chacune a vingt-quatre cannelures. Ces colonnes sont d'ordre corinthien, toutes traitées dans le même goût. Elles sont à plusieurs assises, et formées de diverses pièces dont à peine on aperçoit les joints. Elles ont la base attique, composée de plusieurs astragales un peu extraordinaires, et qui, en cela même, pourrait passer pour base composite, quoiqu'elle ne convienne pas mal aux colonnes corinthiennes. Les moulures de

(1) Figure 14, planche 5.

ces bases sont travaillées avec tant de délicatesse, qu'il semble que le tourneur les ait faites. Les chapiteaux sont taillés à feuilles d'olivier, d'une grâce et d'une beauté inimitables. Ces feuilles sortent beaucoup, et sont d'un travail très-recherché. La rose qui est au milieu de chaque face du chapiteau occupe toute la hauteur et de l'abaque et de l'orlet de la campane. Quoique les chapiteaux aient des feuilles d'olivier, les modillons n'en ont pas de semblables : ils sont ici ornés de feuilles de chêne. *Palladio* remarque comme une chose assez rare, que sur la gueule droite, au lieu d'un orlet, il y a un ovicule en sculpture. Les colonnes sont placées à quatre pieds de distance l'une de l'autre, ou à deux diamètres d'une colonne ; de manière que les entre-colonnes sont selon la structure des systiles. J'ai pourtant observé qu'il y a deux pieds de moins d'ouverture entre les deux colonnes qui sont aux deux extrémités de la façade. Par-tout ailleurs la distance est égale. Celles qui sont placées le long des murs sortent de la moitié de leur diamètre, et sont liées dans l'édifice avec son architrave, sa frise et sa corniche. L'abaque est chargé d'ornemens et de sculpture d'une agréable invention. Toutes les moulures le sont aussi. L'entablement fait la quatrième partie de la hauteur des colonnes.

L'architrave a trois grandes bandes. La frise est remplie de feuillages sculptés avec un art infini, et la corniche, également enrichie d'une très-belle sculpture. Mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que, contre l'usage constamment pratiqué dans tous les autres édifices qui nous restent de l'antiquité, les modillons sont placés à rebours, c'est-à-dire que l'architecte a fait paraître par le devant la partie par laquelle ils doivent être

attachés à la corniche. Cette sorte d'irrégularité néanmoins ne laisse pas de faire un fort bel effet : de manière qu'au jugement d'un des maîtres de la bonne architecture, ce qu'ils ont d'extraordinaire est néanmoins bien agréable à l'œil. Voici le nombre de ces modillons : il y en a trente le long de la base du fronton de la façade, un à l'angle qui en fait le sommet, et treize à chacun des côtés. Le fronton opposé en a trente-deux dans sa base, un plus petit de moitié que les autres, placé sous l'angle qui forme le sommet de cette base, quinze sur le côté occidental, et treize sur le côté qui lui est opposé. Le mur latéral de l'édifice, du côté du levant, en a cinquante-quatre, et celui du couchant soixante-deux.

Au-devant de la façade du batiment règne un grand vestibule ou portique, ouvert de trois côtés. Ce portique est soutenu par deux colonnes pareilles aux autres, mais isolées, qui entrent dans le nombre des trente, et dont six forment la face. Il va jusqu'à la quatrième colonne où commence le mur de l'édifice.

Le fronton qui est sur le vestibule n'a point d'ornement au milieu. La frise et l'architrave n'en ont pas non plus sur le devant. On y voit seulement plusieurs trous qui marquent que c'était là la place d'une inscription, dont les lettres n'étaient point sculptées, mais formées de lances de bronze ; elles étaient postiches et fixées sur la pierre par les tenons ou crampons de métal et du même jet que les lettres, lesquels entraient, en coignant, dans des trous garnis de plomb.

Au fond du vestibule se trouve la porte d'entrée, qui est carrée et fort élevée. Elle a une toise quatre pieds de largeur, et trois toises quatre pieds de hauteur. Elle est accompagnée de deux

beaux pilastres. On y voit, au-dessus de la corniche et au droit des pilastres, deux longues pierres taillées en manière d'architrave, qui sortent de chaque côté, percées à leur extrémité par un trou carré large de dix pouces six lignes en tout sens. *Palladio* estime avec raison que ces pierres peuvent avoir servi à soutenir une porte qui s'ôtait et se remettait au besoin. Je croirais même qu'il pouvait y avoir une porte de bronze, semblable à celle du Capitole de Rome, qui était très-facile à se mouvoir par l'adresse et l'art avec lequel elle était posée. En effet, les pierres taillées ici en architrave sont trop fortes, pour n'avoir pas servi à quelque porte de métal.

Le plan de cet édifice était élevé de près de cinq pieds au-dessus du rez-de-chaussée. On y montait par un perron de douze marches, qui avaient chacune un pied de largeur. Ce perron régnait dans toute la longueur de la façade.

L'aire ou l'intérieur de ce bâtiment n'était point voûté au-dessous, comme quelques-uns l'avaient cru jusqu'ici. Il est d'abord certain et constaté, par nos dernières excavations, que tout le carré de cette aire ne porte que sur un seul et même massif de moellons qui ont environ trois pieds six pouces de hauteur, ce qui en faisait une simple platée. Ce massif est recouvert de pierres plates de quinze pouces de hauteur, posées en pointe sur un lit de mortier de trois à quatre pouces d'épaisseur. La fouille de ces terres en cette partie nous y a fait découvrir un puits bâti par les Romains, que personne n'avait encore connu. Ce puits a six pieds de diamètre au niveau du dessous du sol, et diminue ensuite en forme de cul de chaudron. Sa profondeur est de quatre toises trois pieds. Il a huit pieds de hauteur d'eau. Le mur de pourtour

est proprement bâti en moellons piqués par assises réglées.

Quant au portique ou vestibule, le dessous en est entièrement voûté. Il a dans œuvre trois toises de largeur, sur quatre toises cinq pieds de longueur. La voûte en est bâtie de pierres menues, et les murs parementés de gros carreaux de pierres de taille faisant parapin. Ce souterrain était éclairé par de petites ouvertures carrées, taillées en abat-jour. Il avait son entrée du côté de l'orient.

Enfin, vers le milieu du mur de la grande porte, commençait une espèce de galerie ou d'allée souterraine, de deux pieds de largeur et de trois de hauteur, laquelle fendait, en contournant, la platée ou le massif dans toute la longueur de l'aire de l'édifice.

Le bâtiment était simplement couvert de charpente et de dalles au-dessus, en dos d'âne. Quelques-uns ont douté, mais sans fondement, s'il n'avait pas été voûté par le haut. On n'a qu'à en examiner les murs, pour se convaincre du contraire. Il n'y paraît pas le moindre vestige de naissance de voûte; tout y est uni et poli. De plus, si les Romains eussent voulu voûter l'édifice par le haut, ils auraient redoublé l'épaisseur de ses murs. D'ailleurs on a vu, avant les dernières réparations faites à ce bâtiment, un gros trou carré sous le frontispice du vestibule, et un autre sur le mur de façade, dont l'usage était de retenir les poutres qui traversaient l'édifice dans sa longueur jusqu'au mur du midi. C'était sur ces poutres que portait toute la charpente du couvert.

L'intérieur de l'édifice prenait jour vraisemblablement par quelques lucarnes pratiquées dans cette charpente supérieure, en forme de descente de cave. Peut-être néanmoins que la porte

d'entrée donnait assez de jour pour se passer de ces lucarnes. Sa largeur et son élévation peuvent le faire présumer. Il ne faut pas croire du moins que ce vaisseau fût éclairé par de petites fenêtres carrées qu'on voit aujourd'hui en quelques endroits des murs. La seule inspection prouve que ces fenêtres ont été faites après coup.

On a employé dans cet édifice différentes sortes de pierres. Celles des gros murs ont été tirées d'une carrière qui est à Sernhac, village éloigné de quatre lieues de Nismes, du côté du Gardon. Les pierres des bases des colonnes sont des mêmes carrières que celles de l'Amphithéâtre. Enfin, les colonnes et les pierres de l'entablement ont été prises dans une autre carrière qui est à trois lieues de Nismes, au-delà du village de Fons-outre-Gardon, dans un bois de la terre de Fontanès, appelé *Lens*.

Les sentimens ont été long-temps partagés sur la destination de cet édifice. Les uns en faisaient un capitole ou maison consulaire; les autres un prétoire; d'autres voulaient que ce fût la basilique de Plotine. Enfin, M. de *Séguier* a décidé la question, en rapportant sur un papier les trous formés dans la frise de l'architrave, pour y placer des crampons de lettres de métal (1). Il suivit les indications de ces trous et quelques traces de lettres qui étaient restées sur le mur. Il sut distinguer les trous qui avaient été faits mal-à-propos par l'ouvrier, et devina ainsi l'inscription suivante, sur laquelle sa savante dissertation n'a laissé aucun doute (2).

C. Cæsari Augusti. F. cos. L. Cæsari Augusti. F. cos. designato Principibus Juventutis.

---

(1) Figure 13 et 14, planche 4 et 5.
(2) On la trouve chez le même Imprimeur.

Digitized by Google

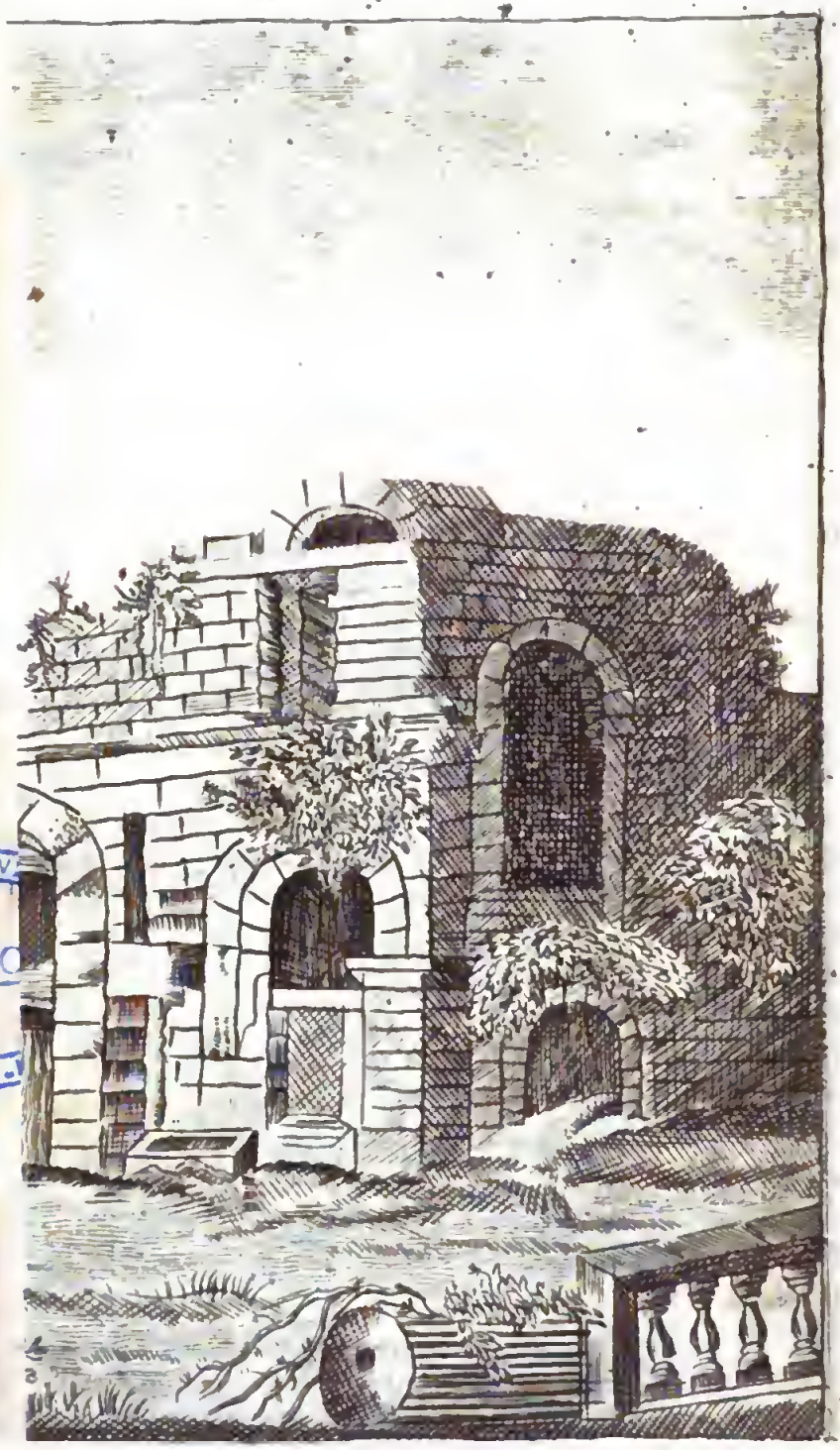

BIBLIOTECA NAZIONALE
NAPO

IMES OU L'ON,
NALES

Digitized by Google

Il est donc certain aujourd'hui que ce temple a été consacré à *Caïus* et à *Lucius*, fils adoptifs d'Auguste et Princes de la jeunesse, l'un étant consul, et l'autre consul désigné.

TEMPLE DE LA FONTAINE,

Appelé vulgairement

TEMPLE DE DIANE.

LE culte des anciens habitans de Nismes pour les divinités païennes, leur fit autrefois ériger dans cette ville plusieurs temples en leur honneur. Celui de la Fontaine était un des principaux. L'édifice est aujourd'hui extrêmement dégradé. Cependant ce qui en a échappé à l'injure des temps et à la fureur des guerres, porte encore assez de lumières avec soi pour pouvoir former une description exacte du monument entier, et pour bien juger de sa première magnificence. Ce temple (1) fut bâti sur les bords de la Fontaine, et au pied d'un rocher qui était anciennement enclavé dans l'enceinte de la ville. Sa situation ne pouvait être plus heureuse. On sait que, selon l'usage des anciens, les temples étaient ordinairement placés près des fontaines et des étangs; ce qui facilitait les ablutions des prêtres et les purifications des païens.

---

(1) Figure 9, planche 3.

L'édifice est d'une belle structure et de forme carrée, comme l'étaient la plupart des temples de l'antiquité. Considéré en dedans, il forme un vaisseau de sept toises trois pieds de longueur, de quatre toises cinq pieds trois pouces de largeur, et de six toises un pied six pouces de hauteur. Il est voûté en forme de tonne, avec des arcs doubleaux, dont les uns sont rentrans et les autres saillans. Il était couvert de tuiles ou de dalles, enclavées l'une dans l'autre avec tant de justesse que l'eau ne pouvait y trouver passage. La porte d'entrée est à plein cintre et regarde le levant. Elle a trois toises deux pieds trois pouces de hauteur, et une toise cinq pieds trois pouces de largeur. Il y avait au-dessus une grande ouverture ou fenêtre carrée, qui servait à éclairer le temple. Cette ouverture avait deux toises deux pieds trois pouces de largeur.

L'intérieur du temple était orné de seize colonnes qui supportaient une corniche dentelée qu'on avait fait régner tout autour, et sur laquelle porte la voûte. Le fut de ces colonnes est tout uni et sans aucune sorte de cannelure. Le long de chacun des deux murs latéraux, on avait pratiqué cinq niches carrées avec des tympans au-dessus, qui étaient successivement l'un triangulaire et l'autre cintré. Il y avait aussi de chaque côté de la porte d'entrée une pareille niche carrée, dont le tympan était à demi-triangulaire; de manière que les deux tympans semblent être faits pour se joindre et n'en former qu'un. Chaque niche a une toise deux pieds deux pouces de hauteur, quatre pieds onze pouces de largeur, et un pied onze pouces six lignes de profondeur. L'usage de ces douze niches n'est pas douteux. Elles furent toutes destinées pour y placer des statues de divinités. Je

n'en excepte pas même les deux niches qui sont aux côtés de la porte d'entrée.

Quant au pavé du vaisseau de l'édifice, il paraît qu'il était de mosaïque, ainsi qu'on l'a reconnu en le déblayant au mois de mai de l'an 1745. On y trouva un ciment de petites pierres tout sembable à celui des pavés de mosaïque, qui ne permet pas de douter de la qualité de celui-ci.

Au fond de l'intérieur du temple, et dans l'endroit le plus noble, vis-à-vis de la porte d'entrée, ce qui serait à notre égard la place du maître-autel, il y a une espèce de réduit ou de chapelle, d'une toise neuf pouces de largeur, et de neuf pieds de profondeur. C'était ici qu'on plaçait la principale divinité, avec un autel au bas. Ce réduit est formé par quatre pilastres, dont deux regardent l'entrée, et les deux autres sont sur le derrière. De l'un à l'autre de ceux-ci, il y a trois pieds de distance. Outre cela, il y a deux autres pilastres sur la même ligne que ceux de face, et aux deux extrémités; de sorte qu'il y en a quatre vis-à-vis la porte d'entrée, qui forment en cet endroit une divison particulière. Contre chacun de ces quatre pilastres alignés, était adossé une colonne, de la même forme que les autres, et qui entre dans le nombre des seize. Le plafond de ce réduit, ou le soffite, appelé par les anciens *Lacunar*, est orné de deux sortes de parquets ou compartimens de roses, très-proprement travaillées, d'une seule pierre chacun, qui porte d'un pilastre à l'autre. Celui qui est le plus près de l'aire du temple est plus élevé que l'autre d'environ trois pieds.

De chaque côté de ce réduit, il y en avait un autre d'une toise un pied trois pouces de largeur,

et d'une toise quatre pieds onze pouces de profondeur. Au fond de ceux-ci était un foyer, avec un soupirail en demi-cercle, pratiqué dans l'épaisseur du mur, et bâti de petits moellons carrés, qui avait son ouverture par le haut: le foyer a quatre pieds un pouce d'ouverture, et cinq pieds deux pouces de profondeur. Il paraît que ces foyers devaient servir à brûler les victimes, et les soupiraux à faire sortir la fumée au-dehors. Le plafond de ces deux réduits était également orné par un compartiment d'une seule pièce. *Rulman* estime que tous ces parquetages ont été dorés. Il en jugeait par quelques traces d'étain qui y paraissaient de son temps, ce métal étant le premier appliqué dans les dorures sur pierre, afin d'y retenir l'or moulu. Quoi qu'il en soit, ces divers compartimens sont d'une beauté achevée. Ils sont remplis de roses, d'oves, de feuillages et d'autres ornemens, selon la fantaisie de l'ouvrier, traité avec la dernière délicatesse.

Aux deux côtés et sur chaque aile du temple, regnait une allée ou galerie couverte, l'une au septentrion et l'autre au midi, de même longueur et de même fabrique que le reste de l'édifice. Ces allées avaient une porte à plein cintre, exposée au levant comme la principale, mais d'un moindre diamètre et d'une moindre élévation. Il y avait au-dessus une fenêtre carrée, dont les pieds-droits étaient ornés de chapiteaux. Chaque galerie était couverte d'une voûte faite en tonne, divisée en trois parties qui n'étaient pas toutes d'une élévation égale. La première qui était sur le devant et la plus longue, allait à fleur et à niveau de la grande voûte du temple. La seconde était plus basse d'une toise. La troisième inclinait à peu près autant. Ces deux dernières étaient d'une même

longueur. Il régnait le long des murs une corniche qui servait d'enrichissement à ces trois parties de voûte.

A côté de la galerie septentrionale, il y avait une espèce de cour de près de cinq toises en carré. On y entrait par une porte qui était placée du côté de la fontaine. La cour servait sans doute à faire reposer les taureaux et les autres bêtes qui étaient destinées pour les sacrifices.

Il me reste à parler de la couverture du temple. Cette couverture formait un dos d'âne, dont une partie inclinait et jetait les eaux pluviales sur le devant du bâtiment, et l'autre sur le derrière. Les eaux du frontispice avaient leur chute par deux grandes ouvertures carées en forme de créneaux ou de chantepleures, pratiqués dans l'épaisseur du mur, à chaque côté de la grande porte d'entrée, avec un chaîneau au bas pour pousser loin au-dehors l'eau qui en venait. Elles ont au-dessus, dans l'endroit de la chute, un pied huit pouces sur un pied trois pouces de large. De là, les eaux qui tombaient sur cette partie étaient reçues dans un bassin d'environ trois toises en carré, qui était au pied de la façade, d'où elles étaient renvoyées dans la Fontaine par un aqueduc particulier. Le fond de ce bassin était garni de grosses pierres de taille, et les murs latéraux de moellons.

L'architecture de ce temple est d'ordre composite. Mais il faut remarquer que les chapiteaux des six pilastres, quoique composite, sont différens entr'eux; car, aux quatre pilastres qui regardent la porte d'entrée, les chapiteaux ont leurs ornemens d'une manière, et les deux qui sont sur le derrière les ont d'une autre façon; ce qui leur donnait pourtant une élégance qui a fait dire à

Palladio qu'il n'en avait jamais vu de cette espèce, qui lui plussent davantage.

Tout l'édifice est bâti de pierres de taille d'une grosseur considérable. Ces pierres ont près de huit pieds de long, dix-huit pouces de haut, et trois à quatre pieds de queue. Elles étaient placées sans le secours d'aucune espèce de ciment, et liées seulement les unes aux autres par des crampons de fer. Elles avaient été tirées de la carrière de *Lens*, qui est la même d'où l'on prit celles des colonnes et de l'entablement de la Maison-Carrée Le grain en est très-uni, et conserve beaucoup sa blancheur.

L'on a d'abord attribué la dédicace de ce temple à *Vesta*; mais sa forme carrée, opposée à la construction sphérique des édifices consacrés à cette déesse, détruit cette opinion. Ensuite, sur ce qu'il était voisin de la Fontaine, et que, dans les environs de la Tour-Magne, il y avait autrefois des bois et des bruyères, l'on prétendit que c'était *Diane* que l'on y adorait; mais ce sentiment tombe par le point même où l'on voudrait le soutenir, puisque les bois voisins de la Tour-Magne auraient été très-éloignés du temple. *Palladio* l'attribua aux divinités infernales, supposant que tout le long du frontispice il régnait une cour formée par un mur contigu qui n'avait point d'ouverture; ce qui est faux dans le fait. En commentant l'opinion de *Palladio*, *Rulman* soutient que cet édifice avait été consacré par *Adrien* aux mânes de Plotine, et que l'on y sacrifiait aux divinités infernales. Il s'appuie sur ce fait encore aussi faux que le précédent; ce qui suppose que le temple était bâti bien avant dans la terre, et que l'on y descendait à la manière des temples infernaux. *Deiron* prétendit que ce temple avait été dédié

à Isis et à Serapis, sur un fragment d'inscrip-

nissent le récit et le témoignage de ceux qui l'avaient vue en un meilleur état.

Digitized by Google

Palladio qu'il n'en avait jamais [illegible] de cette es-

[illegible] des temples infernaux. *Deiron* prétendit que ce temple avait été dédié

à Isis et à Serapis, sur un fragment d'inscription où l'on trouve ces mots :

Item dedicatione templi Isis et Serapis

Mais le commencement même de ce fragment d'inscription, si l'on veut l'appliquer à ce temple, fait naître l'opinion qu'il était un Panthéon. On y trouve : *Isis..... Serapis vestæ Dianæ somni.....*

Ceux qui veulent que Nemausus ait été adoré dans ce temple, se fondent sur ce qu'il est à présumer que la principale divinité de la colonie ait eu la première place dans un temple où toutes les niches que l'on y trouve prouvent que l'on y sacrifiait à tant d'autres.

DE LA TOUR-MAGNE.

Le monument qu'on appelle Tour-Magne, ne porte ce nom que parce que c'est la Tour la plus grande et la mieux bâtie de toutes celles qui régnaient le long des anciens murs de Nismes. Cette Tour, exposée par son élévation à toutes les vicissitudes des temps, ne nous présente presque plus que des débris; mais heureusement nous avons d'ailleurs des secours suffisans pour y suppléer et connaître son état ancien; je veux dire d'un côté ce qui nous en reste, considéré avec attention, et de l'autre, les notions que nous fournissent le récit et le témoignage de ceux qui l'avaient vue en un meilleur état.

La Tour-Magne (1) est construite en façon pyramidale et placée sur la cime d'un côteau qui était renfermé autrefois dans l'enceinte de Nismes. L'édifice se trouvait même tout entier dans cette enceinte. Il faisait l'angle des murailles de la ville du côté du nord, et leur servait de liaison. Cette Tour avait sept faces par en bas, et huit par en haut. Celles d'en bas ne sont point égales dans leur longueur Les trois premières, placées à l'occident, ont chacune cinq toises, et présentent dans leur milieu une sorte de croisée feinte en arc d'oubleau, d'une toise cinq pieds de profondeur, et d'une toise de hauteur. La quatrième face, qui regarde le nord, a huit toises. La cinquième, placée au levant, a huit toises cinq pieds. La sixième, qui est entre le levant et le midi, a trois toises trois pieds. Enfin, la septième, qui regarde le midi, a cinq toises trois pieds de longueur; quant aux huit faces supérieures, elles avaient une longueur égale qui était de deux toises cinq pieds.

Pour monter à cette Tour, il y avait, du côté de l'occident, un massif de maçonnerie d'une toise deux pieds de largeur, et de douze toises de longueur, garni sur les ailes de garde-fous avec leurs corniches, qui servaient de rampes ou d'accoudoirs, et élevé au bout de sa longueur d'une toise trois pieds sur terre.

C'était là la première montée. Il en venait ensuite une seconde en angle, qui, par un trait de seize toises trois pieds de longueur, conduisait jusqu'à une galerie placée au milieu de la Tour. Celle-ci était supportée par quatre arceaux dont la grandeur croissait à mesure que la rampe s'élevait. La longueur du premier de ces arceaux était

(1) Figure 7 et 8, planche 2.

de deux toises, et sa largeur d'une toise un pied. La hauteur du dernier arceau était de trois toises. Il faut observer que ces deux montées n'avaient point de marches, et formaient simplement une pente douce et aisée. Elles étaient pavées de carreaux de marbre.

La galerie où aboutissait la dernière montée, régnait tout autour de l'edifice, et était à la hauteur des murs de la ville. Elle avait par-tout deux toises deux pieds de largeur, si ce n'est du côté de la face du levant, où elle n'en avait qu'une. Depuis le rez-de-chaussée jusqu'à la naissance de la galerie, il y avait cinq toises deux pieds de hauteur.

Quand on était arrivé à cette galerie, on trouvait du côté du couchant un escalier à noyau pratiqué dans le massif de la Tour, qui conduisait jusqu'au sommet par vingt-deux montées de six marches chacune, avec le pallier, ce qui donnait cent trente-deux marches. La première montée prenait jour de la porte, et la dernière du haut de la Tour. Le reste de l'escalier était éclairé par neuf fenêtres de deux pieds de largeur, et de trois de hauteur. Le noyau avait un pied et demi d'épaisseur, et une toise un pied de largeur.

Le bâtiment avait trois corniches dans sa hauteur, qui le partagaient différemment. Il en régnait une tout autour, quatre toises plus haut que les galeries dont je viens de parler, faite de gros carreaux de pierres qui ont une toise de longueur, deux pieds et demi de largeur, et un pied de hauteur. Sur chaque face de la corniche, il y avait quatre pilastres, avec ceux des coins, qui étaient bâtis de pierres menues et façonnées en moellons de saillie. Chaque pilastre a deux toises trois pieds et demi de hauteur, deux pieds de largeur, avec la saillie de ses moulures et retours.

Une toise au-dessus de cette corniche, il en régnait une autre de mêmes pierres qui servait de piédestal à des colonnes dont le haut de l'édifice était orné. Sur chaque face de celles-ci, il y a quatre bases, avec celles des coins, lesquelles portaient quatre colonnes qui avaient un pied trois pouces de diamètre au bas du tronc, et une toise trois pieds de hauteur, et sur lesquelles reposaient leurs chapiteaux. Il faut observer qu'au-dessus de ces corniches l'ouvrage allait en diminuant de deux pieds de retraite vers son centre.

Dans le massif du corps de la Tour, et à la moitié de sa hauteur, il y avait six vides faits en demi-cercle, et qu'on peut appeler, quoique improprement, de petites chambres en forme de sac, d'une toise quatre pieds six pouces de diamètre. Le plat de ces chambres joignait la face de la circonférence, et le demi-cercle tendait vers le centre. Les quatre qui regardaient l'orient, le septentrion et l'occident, ont chacune six toises trois pieds d'élévation, et des deux autres, l'une a cinq toises au pied, et la dernière quatre toises un pied six pouces. Dans le milieu de l'édifice, et au centre de ces six chambres, il y en avait deux autres qui étaient entièrement semblables, et dont le diamètre est le même. Celles-ci sont séparées par un mur de trois pieds d'épaisseur, dont la longueur va du levant au couchant. De plus, le demi-cercle de l'une regarde le midi, et l'autre le septentrion. Toutes ces chambres étaient vides. Elles ne pouvaient prendre jour que d'en haut, à la façon des puits, sans portes pour y entrer. Elles étaient seulement couvertes, par le haut, de grandes pierres plates roulées dessus, et jointes par une mortaise si bien ajustée que la pluie ne pouvait point y pénétrer. On levait au besoin ces

pierres,

pierres, par de gros anneaux de fer, à la manière de celles de nos tombeaux. Qu'on ne croie pas, au surplus, que ces ouvertures aient été destinées à quelque usage. Elles ne furent faites que pour décharger la masse du bâtiment d'une maçonnerie inutile, dispendieuse, et qui aurait pu faire crouler l'édifice sous son propre fardeau.

Le sommet de la Tour était une plate-forme, accompagnée d'un garde-fou qui, avec sa corniche servant de rampe ou d'accoudoir, avait quatre pieds de hauteur. Cette plate-forme recevait les eaux pluviales, qui s'écoulaient ensuite par une pente aisée dans les trous des corbeaux plantés contre les faces de l'édifice, et les dégorgeaient au-dehors avec facilité.

Tout le corps du bâtiment est de moellonnage brut, et le parement de moellons d'assises égales.

Ce moellonnage est bâti avec mortier de chaux et de gros sable, d'une extrême dureté: les pierres des ornemens et celles des corniches sont beaucoup plus grandes que les autres. Toute l'architecture est d'ordre Dorique.

Ce qui reste de cette superbe Tour, n'a pas plus de treize toises de hauteur, et le pied en est comblé au-dehors d'environ deux toises. Les montées et l'escalier sont abattus, de sorte qu'on ne peut plus y monter qu'avec le secours d'une échelle, ou en plaçant le pied, non sans danger, dans les trous qu'on y a faits exprès. Il ne reste des ornemens qu'un pan vers le midi. En un mot, on y reconnaît à peine l'ordre, l'économie et la structure primitive du bâtiment.

Les diverses conjectures sur la destination de cet édifice, sont : 1.° qu'il était le mausolée des anciens rois du pays, et l'on appuie cette opinion sur une inscription sépulchrale, qu'on dit

avoir été trouvée dans ces environs; 2.° qu'il servait de phare pour l'embouchure du Rhône, en supposant que la mer venait jusqu'à Nismes; 3.° que, si c'était un phare, il n'avait été construit que pour guider, toute la nuit, les voyageurs de terre; 4.° qu'il était *l'ærarium* de la contrée, dont Nismes était la métropole; 5.° qu'il fut consacré à l'apothéose de Plotine; 6.° que c'était un temple des Volces; 7.° qu'il faisait partie des murs de la ville; et qu'outre son objet de défense, on peut le regarder comme propre à porter des fanaux pour donner avis aux bourgades voisines pendant les temps de guerres et de troubles, par le moyen des feux qu'on allumait dessus. L'usage de donner des signaux par le moyen du feu se pratiqua dans les temps les plus reculés. Il est par conséquent très-vraisembable qu'on ait bâti la Tour-Magne pour la pratique d'une coutume si sage et si utile au repos des peuples et des villes, dont Nismes était la métropole. La situation, la fabrique, l'élévation de cette Tour, placée sur le lieu le plus éminent, tout cela nous fournit une preuve incontestable de cette destination primitive. Son escalier, qui ne fut fait que pour conduire au sommet, et non dans les autres parties, toutes entièrement fermées et sans autre ouverture que celle d'enhaut, ne manifeste-t-il pas qu'il n'y avait que le sommet qui fût de quelque usage ? Or, cet usage pouvait-il être autre que celui que je viens d'indiquer ?

Il ne paraît pas qu'on puisse donner d'autre époque à la construction de cet édifice, que celle des anciennes murailles de la ville; je veux dire qu'il faut la fixer sous les premiers Romains qui vinrent s'établir à Nismes : tout y présente la forme et la manière de bâtir de ces peuples.

Digitized by Google

AINE 7. Canal
8. Palérre
9. Terrasse
ASSE 10. Pavillons
11. Temple de Diane
12. la Blanchisseuse jansseni

DE LA FONTAINE.

Le premier but des ouvrages faits à la Fontaine, a été d'empêcher ses eaux de se perdre, et de les distribuer avec plus d'utilité et d'abondance à la ville; mais comme, en creusant dans les environs de la source, on trouva de vestiges de bains antiques, le zèle des citoyens s'échauffa; ils songèrent à rétablir les monumens de l'ancienne gloire de leur ville. Chacun s'empressa de présenter des plans; mais enfin la cour décida, et M. Maréchal, directeur des fortifications, fut nommé par arrêt du conseil, pour présider à l'exécution des projets qu'il avait donnés. Il conserva beaucoup de choses de l'antique, et y en ajouta beaucoup d'autres. Ce serait passer les bornes de cet ouvrage, que de décrire la situation des anciens bains qui n'existent plus, et je crois satisfaire assez le voyageur, en lui faisant remarquer le rapport qu'a la décoration actuelle de cette Fontaine avec les bains des Romains.

La source est renfermée par une muraille faite sur la ligne de l'ancienne. Les escaliers demi-circulaires, par lesquels on y descend, sont aussi faits sur l'antique. L'escalier à deux rampes qui est au-dessus de ces premiers, est un ouvrage moderne. Le pont, par où les eaux de la Fontaine s'écoulent dans le premier bassin, n'est aujourd'hui qu'à deux arches: l'ancien était à trois dans la même place. Une digue, à l'entrée de ce

pont, servait à retenir les eaux de la source, et à les empêcher de ne pénétrer dans le premier bassin que par des ouvertures où étaient adaptés des tuyaux de plomb : ces tuyaux aboutissaient à des rigoles.

Le premier bassin, que l'on nomme mal-à-propos *le Nymphée*, était la place destinée aux bains. C'est au même lieu de l'ancien qu'est construit le grand stylobate ou piédestal qui porte la statue. La frise de ce stylobate est exactement copiée de l'ancien. Les chambres des anciens bains y ont été conservées, et l'on a mis au-devant d'elles une nouvelle frise de colonnes qui soutiennent une corniche en saillie. Ce bassin qui, chez les Romains, n'avait sans doute de l'eau que dans ses rigoles, en est maintenant toujours rempli ; et les chambres demi-circulaires, qui servaient autrefois à placer des cuves pour les bains, ne servent plus à rien aujourd'hui : de manière qu'un homme qui voit pour la première fois la Fontaine, et qui demande le but de ce bassin dans toutes ses parties, est étonné qu'on lui réponde qu'il est l'ornement d'une chose dont les anciens se servaient, et que cependant il n'est pas praticable pour le même usage. Ce premier bassin verse ses eaux dans un second, que l'on nomme communément *bassin des Romains*, et qui, du temps des anciens bains, servait de réservoir. Il est carré et a six arceaux de chaque côté. Ceux du midi sont feints; ceux du nord servent à l'entrée des eaux qui émanent du premier bassin; ceux de l'orient et de l'occident donnent issue aux mêmes eaux, qui vont remplir les deux canaux latéraux de la Fontaine. Le reste de cette promenade n'a aucun rapport avec ce que peuvent y avoir fait les Romains.

Google

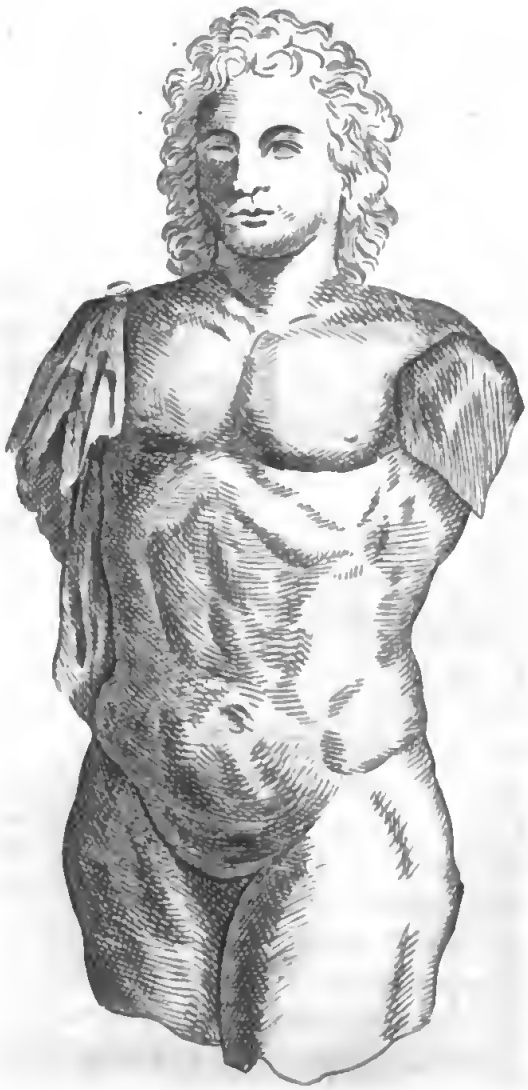

Digitized by Google

DE LA STATUE D'APOLLON,

Trouvée dans les ruines des bains (1).

AU mois d'août de l'an 1739, on trouva sous les ruines des bains de la Fontaine, la tête et le tronc d'une très-belle statue de marbre, qui ont en tout, et en l'état où ces pièces se trouvent, trois pieds huit pouces de hauteur. Les épaules, qui font la plus grande largeur de ce corps, ont un pied neuf pouces, et la tête onze pouces de hauteur. De là, je conclus sans peine, suivant les règles du dessin, qui divisent le corps en huit grandeurs ou mesures de tête, que la statue entière devait avoir sept pieds quatre pouces. Tout y est formé avec une élégance et un art merveilleux. Aussi puis-je assurer que c'est un des ouvrages les plus parfaits qu'ait produit l'antiquité. L'examen des parties qui nous restent va le prouver.

Cette antique représente un jeune homme nu et sans barbe. Ses cheveux sont frisés et partagés en grosses boucles presque égales, qui ne vont que jusqu'aux épaules. La forme de la tête approche assez de la rondeur. Le front en est large, les yeux bien fendus, le nez régulièrement tourné, et la bouche petite. La taille en est belle, grande et noble. Ses hanches sont relevées, sa poitrine large, et ses épaules hautes. Le sculpteur a formé

(1) Figure 23

la largeur de l'estomac et des epaules avec tant d'art et de proportion, qu'il serait difficile de mieux figurer un beau corps. Il a mis sur l'épaule gauche la draperie ordinaire qui caractérise la représentation d'une divinité. Le tronc en est fort et vigoureux En un mot, il règne dans toute cette figure une grâce et une majesté admirables. L'ouvrier a sur-tout extrêmement bien marqué cette fraicheur et cet embonpoint qui annoncent la complexion d'un jeune homme robuste. On n'a trouvé que quelques fragmens des bras, des cuisses et des jambes, et toutes ces parties sont formées avec la même habileté. Il serait a souhaiter que la statue fût entière On pourrait la faire servir de modèle dans ces célèbres écoles où les peintres et les sculpteurs vont puiser les plus belles connaissances de leur art.

Les connaisseurs l'attribuent à Apollon. L'élégance et la majesté de la statue, ce visage jeune, ces cheveux frisés, cette draperie, caractérisent ce dieu d'une manière qui ne paraît pas équivoque Telle était l'idée commune que les anciens peuples avaient d'Apollon. Ils le représentaient blond et frisé, et toutes ses statues lui donnent cette figure.

Quant à l'usage et à la destination de la statue de Nismes, je soupçonne que cette pièce aura été offerte et placée dans quelque temple pour accomplir un vœu, ainsi que le pratiquaient les anciens, peut-être dans le temple même de la Fontaine. De plus, on trouva dans le même temps, et tout auprès de la statue que je viens de décrire, une colonne de bronze, avec son chapiteau de même matière, de deux coudées de hauteur et très-bien travaillée. Elle pouvait avoir

servi d'ornement à quelque autel dans cet an-

peuples.

Digitized by Google

la largeur de l'estomac et des epaules avec tant
d'art et de [illegible]

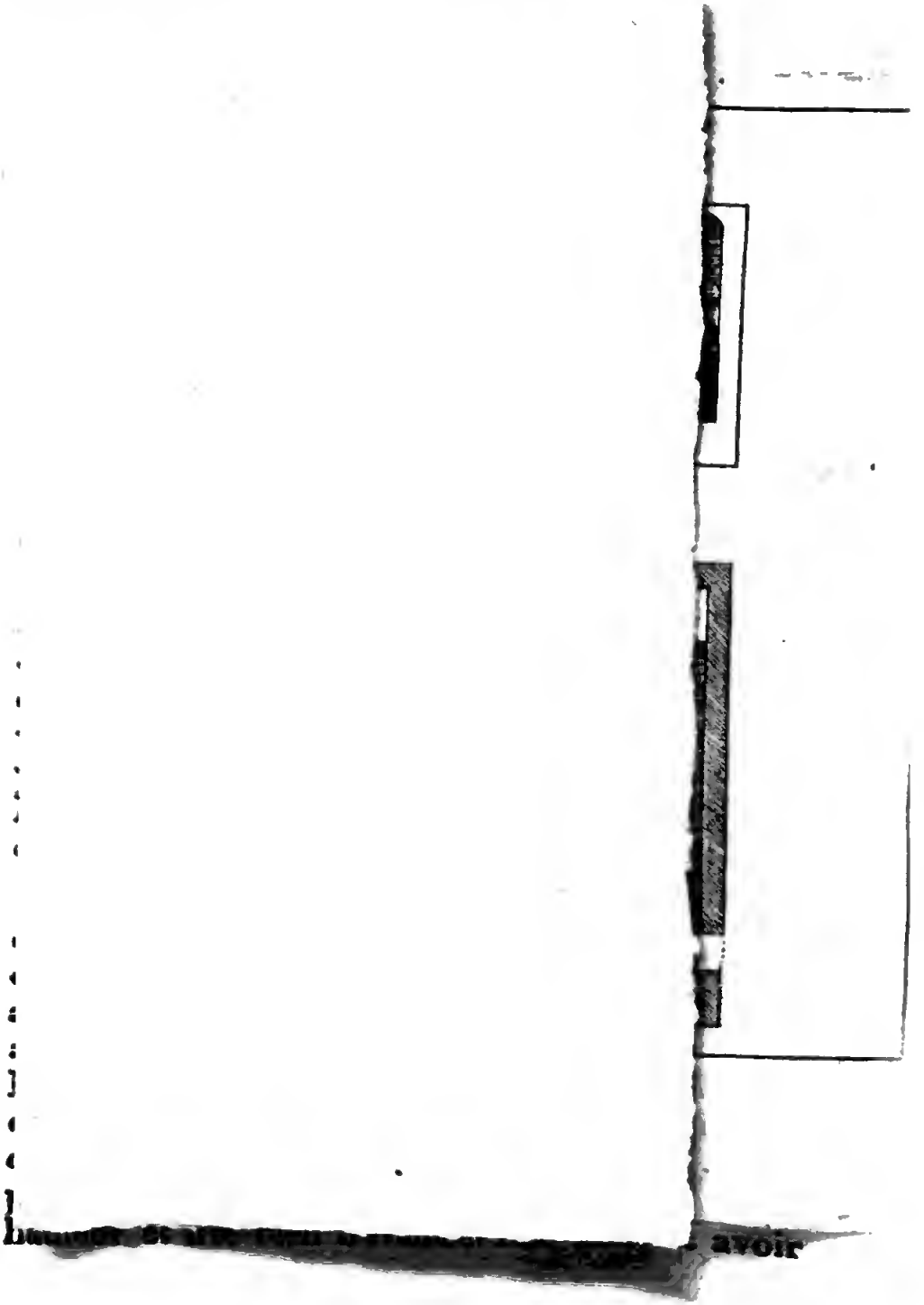

[illegible] avoir

servi d'ornement à quelque autel dans cet ancien temple, en l'honneur de ce dieu.

TEMPLE D'ISIS ET DE SÉRAPIS.

Quelques vignerons, travaillant en 1699 à la vigne d'un particulier de Nismes, située sur un petit côteau qui regarde à peu près le temple de la Fontaine, découvrirent, à deux toises de profondeur, un grand puits fermé avec des dales. Ils y descendirent et y trouvèrent quantité de fragmens de statues de marbre blanc, tels que des tronçons de corps mutilés, des pièces de bras et de jambes. Ils y trouvèrent aussi une petite figure de marbre, d'environ deux pieds et demi de haut, qui paraissait avoir des ailes, comme pouvait être l'effigie de Rome; et outre cela, la tête d'un Hercule, de marbre aussi, et diverses corniches de même matière, avec quantité de médailles. De plus, on y découvrit des voûtes qui paraissaient aller bien avant sous terre, et qui étaient comblées de décombres et de ruines.

Il est à présumer que ces statues appartenaient à quelque temple situé en cet endroit-là, et dont la destruction entraîna celle des idoles qu'on y adorait; j'ajoute même que ce temple devait être celui d'*Isis* et *Sérapis*. On sait que le culte d'*Isis* fut généralement reçu dans presque toutes les parties de la terre. Il en est de même de *Sérapis*, dont le culte allait de pair avec celui d'*Isis*. Ces deux divinités recevaient de société les hommages des peuples.

Un fragment d'ancienne inscription trouvé dans le quartier où cette vigne est située, peut faire foi de l'existence certaine de ce temple. J'ai déjà parlé de ce monument dans l'article du temple de *Diane*. Je dois néanmoins faire observer ici de nouveau qu'après y avoir fait mention d'*Isis*, de *Sérapis*, de *Vesta* et autres divinités, on y parle ensuite de la dédicace particulière du temple d'*Isis* et de *Sérapis* : ITEM DEDICATIONE TEMPLI ISIS ET SÉRAPIS....; preuve bien sensible qu'on avait construit à Nismes un temple à ces deux dernières divinités.

Quant à la position de cet édifice, elle nous est indiquée par un autre monument de même genre, qui fut trouvé avec les antiques, dans les pièces souterraines attenantes au puits dont je viens de parler L'inscription est consacrée à la déesse *Isis*, et marque l'accomplissement d'un vœu fait à cette divinité, ISIDI V. S. L. M., c'est-à-dire, *votum solvit liberâ mente*. On ne saurait donc douter que le temple d'*Isis* ne fût situé en cet endroit, puisqu'on y plaçait ses autels, ses simulacres et les vœux qui lui étaient adressés. Au surplus, qu'on ne doute pas que les Romains n'aient réuni *Isis* et *Sérapis* sous un même culte, et qu'ils ne les aient associés dans un même temple. On sait qu'il y avait dans le capitole de Rome une chapelle qui leur était consacrée.

DU TEMPLE D'APOLLON.

Nismes avait, sous les Romains, un grand nombre de temples que le temps a détruits. Du

nombre de ces temples, consacrés aux dieux supérieurs, était celui d'Apollon. On ne peut du moins refuser de le reconnaître dans les masures qui furent découvertes en cette ville vers le milieu du siècle passé. *Deiron* atteste que, de son temps, on avait trouvé dans l'ancienne enceinte de Nismes, les débris du temple, dont le pavé tout entier était de mosaïque, et les murs incrustés de marbre blanc très-fin, avec deux grands aqueducs au-dessous du sol. Il ajoute qu'on trouva de plus, sur le pavé de cet édifice, un grand nombre de belles colonnes et de riches statues brisées et mutilées, un candelabre, une hâche pour les sacrifices; et, ce qu'il y a de plus remarquable, un fragment de statue colossale de pierre, dont la tête représentait celle d'un homme à la fleur de l'âge, sans barbe, avec un cercle creusé autour de cette tête à une profondeur considérable : il est constant que ce cercle n'avait d'autre destination que celle de recevoir les rayons dont on sait qu'étaient couronnées les statues d'Apollon. Ce simulacre était par conséquent celui de ce dieu, à qui le temple était consacré.

On peut confirmer cette conjecture par l'inscription suivante, trouvée aussi dans le siècle passé.

S. D. S. D.

L'explication de ces lettres initiales ne me paraît présenter d'autre sens que celui-ci : *Soli deo sacrum dedicatum.*

Nous ne saurions, au reste, déterminer la position précise de cet ancien temple. *Deiron*, qui nous en apprend la découverte, n'a pas eu l'attention de nous en instruire.

DU TEMPLE D'AUGUSTE.

On ne saurait disconvenir que Nismes n'ait dressé un temple à l'empereur Auguste, qui l'avait érigée en colonie romaine. Ce prince n'eut pas plutôt été mis au rang des dieux, que les principales villes de l'empire lui en érigèrent de superbes et de la dernière magnificence. A leur exemple, celle de Nismes lui décerna de même tous les honneurs de la divinité. Les anciennes inscriptions de cette ville, touchant le culte que ses habitans rendaient à ce prince, le prouvent d'une manière invincible. Tantôt on y trouve le nom de quelques flamines et flaminiques, que ces monumens qualifient du titre d'*Augustales*; tantôt elles font mention d'un collége de six prêtres, désignés sous le nom de *Sevir* ou *Sextumvirs Augustaux*.

Ce temple n'existe plus; il sagit d'en fixer sa position. On a conjecturé de nos jours qu'il fallait le placer à la suite de la Fontaine; mais sa véritable position paraît avoir été l'endroit où est aujourd'hui l'église cathédrale. On y a découvert, pendant sa dernière réédification, des statues, des instrumens de sacrifices, de morceaux de mosaïque et autres restes d'antiquité, qui en fournissent une preuve. Il paraissait aussi sur la petite porte du septentrion, deux taureaux saillans d'un très-beau marbre; et l'on y voyait en un autre endroit la coupe du grand arc, tous caractères distinctifs d'un bâtiment antique.

DE LA BASILIQUE
ET DU TEMPLE DE PLOTINE.

D'après le rapport de *Spartien* et de *Dion Cassius*, on peut être fondé à prétendre qu'*Adrien* fit élever à Nismes une Basilique et un Temple en l'honneur de *Plotine*, à qui il devait l'empire. La Basilique fut construite au retour de l'expédition de la Grande-Brétagne, et le temple, après la mort de *Plotine*. Par les ruines d'un bâtiment considérable, que l'on a trouvées dans le terrain où le palais de justice est aujourd'hui bâti, on conjecture que ce pouvait être là la place du premier de ces édifices; mais alors rien n'indique la position du second. M. de *Seguier* pense que le Temple et la Basilique ne sont qu'un; qu'il ne faut prendre le mot *Basilique* dans le passage de *Spartien* (que d'ailleurs il regarde comme fort inexact), que comme exprimant un bâtiment royal.

DU CAPITOLE.

La position du Capitole de Nismes ne paraît pas douteuse. Cet édifice doit avoir été construit à l'endroit où était autrefois le château

royal de la ville, attenant aux anciennes murailles, et ensuite occupé par les Dominicains. Les fragmens de la meilleure antiquité qui se sont trouvés sous les ruines de ce château, nous en fournissent une preuve certaine. De ce nombre sont de gros blocs de pierre, tous de la beauté et de la grosseur de ceux qui ont été employés aux autres édifices romains; quantité de statues, et une infinité de médailles. Mais, ce qui frappe le plus et achève la conviction, ce sont d'anciennes tours de dix toises de haut, enrichies de divers ornemens d'architecture, qui étaient construits dans cet emplacement, et qui existaient avant qu'on y bâtit le château royal sous le règne de Charles VI. Ces tours qui furent alors réparées et recouvertes de pierres de taille, faisaient la partie principale et essentielle de ce Capitole.

Personne n'ignore que celui de Rome, qui servit de modèle à tous les autres, était une forteresse. Il est vrai qu'il était accompagné d'un temple consacré à Jupiter; mais observons que la plupart des colonies romaines donnèrent à leurs forteresses le nom de Capitole, sans y construire aucun temple. Il paraît donc que le Capitole de Nismes était simplement une forteresse, mais non point un temple : forteresse qui ne pouvait être mieux située que dans l'endroit que j'ai dit. Ces tours, ces pierres énormes, le voisinage des murailles de la ville, qui étaient attenantes, le prouvent avec évidence.

---

uroit où elle est aujourd'hui, et que la proximité

royal de la ville attenant aux anciennes mu-

DES THERMES.

Il ne faut pas douter que Nismes n'ait eu des Thermes au temps de son ancienne splendeur. L'usage des bains chauds était chez les Romains une partie trop essentielle des agrémens de la vie, pour se persuader qu'on ait manqué dans cette ville à y construire des bâtimens propres à un objet si commun et si recherché.

Il y avait autrefois, hors de la porte Saint-Antoine une rue qui nous présente, par sa dénomination, des traces certaines de l'existence de ces Thermes. Elle était appelée *la rue des vieilles Étuves*. Outre cela, on avait trouvé dans le jardin d'un particulier, placé dans la même rue, des débris de bâtimens romains, d'aqueducs et de voûtes, qui se rapportent à des Thermes.

A ces preuves, j'ajouterai celle qui résulte d'une ancienne inscription, dont la pierre est dans la cave de la maison d'un particulier, nommé *Alison*, située prés de la porte de la Magdelaine. Elle contient ces mots.

M. AGRIPPA. L. F. C.....

que l'on interprète ainsi :

Marcus Agrippa, Lucii filius, curavit.

J'applique, au reste, ce monument à l'édifice des Thermes, parce que je suis persuadé que la pierre n'a pas été transportée de bien loin en l'endroit où elle est aujourd'hui, et que la proximité

de cet endroit avec le terrain qu'occupaient les Thermes est très-grande. L'extrême grosseur de la pierre prouve la difficulté d'un transport trop éloigné. Elle a plus d'une toise de longueur, et un pied d'épaisseur.

DES SPHÉRISTÈRES.

Les anciens habitans de Nismes, attentifs à se procurer tous les différens exercices qui faisaient le plus doux amusement de la nation, ne négligèrent pas celui de la paume, connu, sous les Latins, sous le nom de *Sphæromachia*. Les bâtimens construits en cette ville pour cet exercice, sont indiqués dans le fragment d'une inscription romaine et qui se voyait près de l'église de Saint-Bausile. On y lisait ces mots :

. . . . . .

DIVI AVGV.....

. . . AERISTERIA D....

Le mot de la seconde ligne n'est autre que celui *Sphæristeria*, qui était le nom que les Romains donnaient aux édifices couverts destinés à la paume

On peut fixer l'époque de leur construction à la faveur des lumières que nous fait entrevoir ce fragment. Elle doit être rapportée au règne de *Tibère*. Il semble du moins que les mots DIVI AVGVSTI sont la suite des titres de ce prince,

Digitized by Google

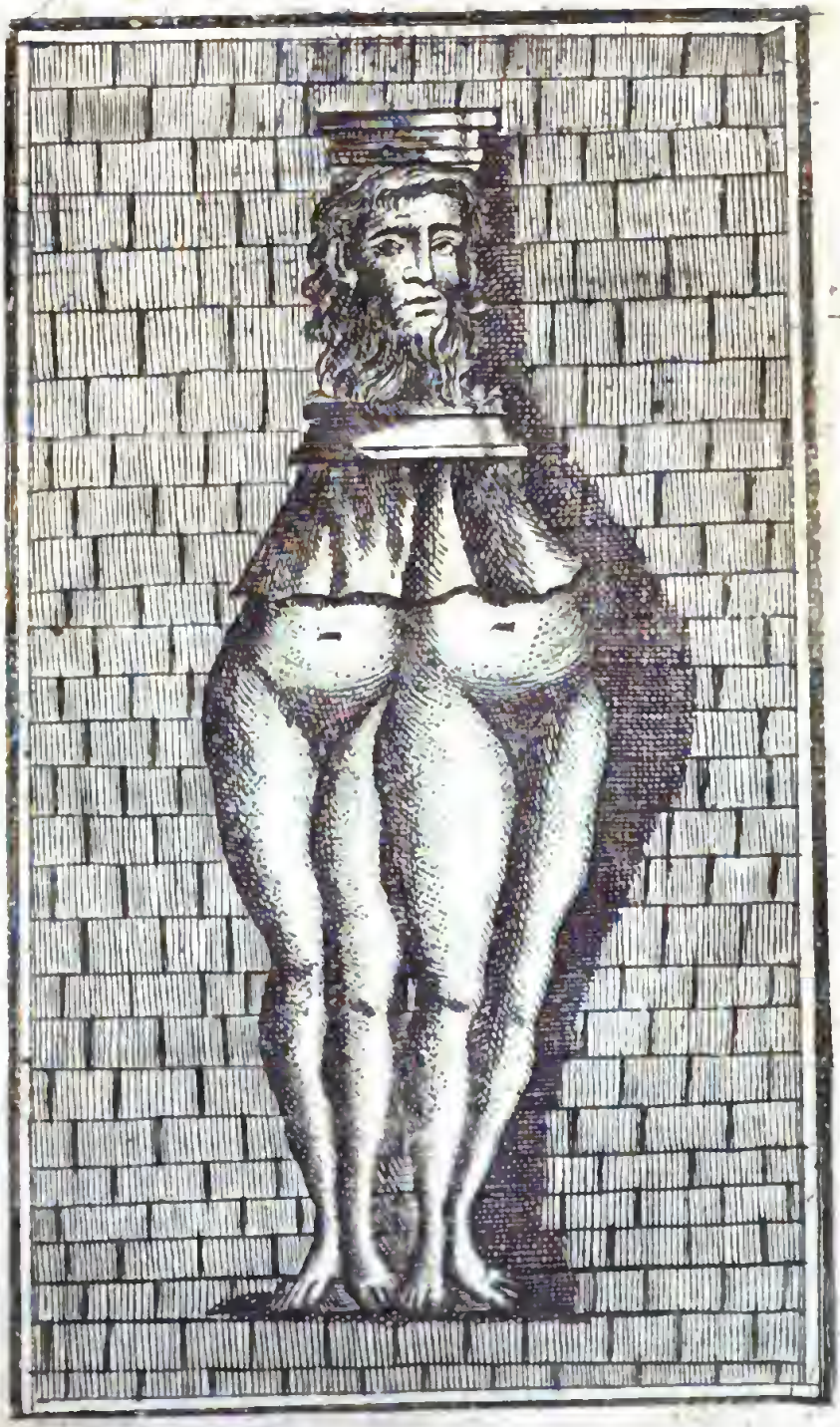

STATUE DES QUATRES JAMBES.

qui est qualifié sur tous les anciens monumens *Tiberius Cæsar, divi Augusti filius.* Si ma conjecture est fondée, ces bâtimens auront été faits entre l'an 17 de J. C., où ce prince commença de régner, et l'an 39 où il mourut.

DU CHAMP DE MARS.

La chartre de *Raimond V*, par laquelle il permet aux habitans de Nismes de se clore de murailles, nous indique qu'il y avait autrefois dans cette ville un lieu appelé le *Champ de Mars.* Il est aujourd'hui fort peu intéressant de savoir où il était situé. Mais, par cette chartre et par d'autres renseignemens, on conjecture qu'il s'étendait depuis la rivière du *Vistre* jusqu'au milieu de l'intervalle qui est entre le chemin de *Montpellier* et celui de *Saint-Gilles*, en venant joindre les murs voisins de l'*Amphithéâtre.*

DES STATUES CARIATIDES (1).

On voit en allant au Palais, dans le coin de la maison de M. *Massip*, une statue de pierre, de forme bizarre, que le vulgaire appelle *l'homme*

(1) Figures 3, 4 et 5, planche 1.re

des quatre jambes. Elle représente, de la ceinture en bas, deux corps humains au-dessus de la grandeur naturelle, avec des sexes de femme. La poitrine est couverte d'une draperie, d'où l'on voit sortir une forme de bras. Elle n'a qu'une tête avec une longue barbe.

Cette figure n'est qu'un mauvais assemblage de trois parties qui n'ont aucun rapport entre elles. La tête n'est pas du corps de l'ouvrage. Elle a été placée après coup, pour donner à la statue une figure d'homme. On juge même, à la seule inspection, que cette tête a été faite pour tout autre dessein. La poitrine est une base de colonne, qui a été aussi posée après coup. Le reste est l'extrémité d'un double corps. Cette dernière partie mérite seule quelque attention. C'est là sans contredit le fragment d'une autre statue cariatide.

Parmi les divers monumens qui sont placés à la porte de la Couronne, il se trouve, au-dedans de l'avance de maçonnerie qui contourne cette porte, une statue de pierre; elle a ses bras derrière sa tête et sur son cou, et se trouve dans une posture extrêmement gênée, mais toute nue et avec le cou et le sein d'une femme. Les cuisses et les jambes ne paraissent pas. La plus commune opinion est celle qui veut que ce soit là un pantomime ou un baladin.

On trouve contre le mur de la même porte de la Couronne une autre statue de pierre, de semblable forme et de même attitude que celle que je viens de décrire. C'est aussi la figure d'une femme. Elle a la tête couverte d'une espèce de bonnet ou coiffure romaine.

Cette antique, que plusieurs ont expliqué de la même manière et avec si peu de solidité que

les

Digitized by Google

le murs de la maison, de Mr. massip.

Digitized by Google

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III" NAPOLI

AINE DE NIMES,
E DE FRANCE

les deux précédentes, est encore une statue cariatide.

DE LA PORTE DE FRANCE.

De dix portes bâties par les Romains, il n'en reste qu'une, vulgairement appelée *Porte de France*, mais que l'on trouve, dans des titres anciens, sous la dénomination de *Porta cooperta*, *Porte couverte*. Elle était flanquée de deux tours rondes, couronnée d'un attique qui était orné de quatre pilastres terminés par un petit entablement. Les pierres des pieds droits ont environ deux pieds de haut d'assise et trois pieds de long, sur trois pieds à trois pieds et demi de large. La Porte a deux toises de haut jusqu'à l'imposte, et deux toises de large.

DES AIGLES.

On trouva dans Nismes, il y a plus de deux siècles, un grand nombre d'Aigles de marbre blanc. *Poldo Albenas*, qui écrivait alors, en a fait mention; mais il n'a pas dit où ils furent trouvés. On en voit un dans la cour de l'Hôtel-de-ville; un autre au coin de la maison de M. *Boschier*,

deux dans la maison de M. *Massip*, et un au jardin de M. *Menard*, à l'Esplanade. Ils sont tous semblables et de grandeur naturelle. Ils ont aussi cela de commun, qu'ils sont tous sans tête. Ils traînaient par le bec des festons de laurier et de chêne, chargés de fleurs et de fruits. Ils étaient sans doute placés pour ornement sur le frontispice ou sur la frise de quelques superbes bâtimens. Aussi allaient-ils de deux à deux et s'envisageaient, en soutenant un même feston chacun par son extrémité. Ces figures sont d'une beauté achevée, taillées avec une finesse et un goût que la gravure ne peut jamais bien rendre, et même très-bien conservées.

Quelque-uns ont prétendu que les *Visigoths*, ennemis du nom romain, avaient abattu toutes les têtes de ces aigles; mais il est plus vraisemblable que ces aigles, qui sont restés long-temps ensevelis sous les ruines de l'ancien Nismes, furent renversés lorsque *Charles Martel* fit mettre feu à l'*Amphithéâtre*, voisin de l'édifice auquel appartenaient ces monumens.

PAVÉS EN MOSAÏQUE
TROUVÉS A NISMES.

Les Romains décoraient leurs appartemens de Pavés en Mosaïque, et Nismes est la ville qui en offre plus que toutes celles de leur domination. On a découvert des morceaux qui annoncent

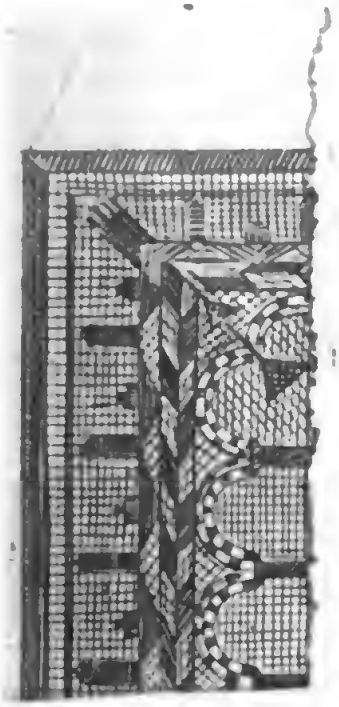

Digitized by Google

la plus grande magnificence. Les cubes de ces Mosaïques sont de marbre, quelquefois de pierres de différentes couleurs : ils sont posés sur un ciment très-fin, composé de pierres, de briques, de marbre même, pulverisés et bien liés avec de la chaux; la plupart de ces Pavés trouvés à Nismes n'excèdent pas la grandeur de deux toises.

1.° Pavé de couleur blanche, noire et rougeâtre qui n'existe plus; il représentait, sur le rivage d'une mer agitée, la figure d'une femme debout, vêtue d'une longue robe qui ne laisse voir que les pieds. Auprès d'elle, et sur une même base, était un petit chien qui paraît assis et qui la regarde; un peu plus bas, on voit une petite branche couchée, faite en forme de torche flamboyante. Comme la Mosaïque était fort dégradée dans ses extrémités, cette femme ne paraissait qu'à demi.

2.° Fragment de Mosaïque dont les cubes étaient de marbre blanc, noir et rouge, posés sur un mortier extrêmement dur; ils n'offraient que de simples ornemens, les uns en entrelacs, les autres à épis, et une bordure uniforme, ce qui prouve qu'ils appartenaient à une même salle.

3.° Autre Pavé dont toutes les pièces ambiguës, toutes chargées de différentes nuances, se joignent si parfaitement ensemble, qu'elles imitent toutes les grâces et la variété de la peinture. L'ouvrage est divisé en neuf compartimens de forme octogone, dont cinq sont chargés de figures; savoir, celui du milieu et ceux des angles; les quatre autres sont simplement ornés de feuilles en entrelacs, avec une fleur au centre; le compartiment du milieu représente un homme vêtu de vert, conduisant un char attelé de deux chevaux qui courent avec une extrême vitesse. Les deux

compartimens au-dessous et au-dessus de cette figure contiennent chacun la représentation d'un buste coiffé d'une manière différente.

4.° Autre Pavé dont le travail était commun, sans figures, ni fleurs, ni feuillages, et n'offrant qu'une inscription grecque presque effacée par le temps.

5.° Il y avait anciennement un très-beau Pavé en Mosaïque dans l'église cathédrale de Nismes, qui représentait des oiseaux et autres animaux, des arbres de différentes figures; ce pavé périt lorsque les religionnaires détruisirent le reste de l'édifice.

6.° Autre Pavé en Mosaïque, qui a pour bordure un entrelacs, et a un des coins un trident. Les cubes sont de différentes couleurs.

7.° Autre Pavé en Mosaïque, découvert en 1785 dans le jardin de M. le Gouverneur. Il est de figure carrée; son contour est orné d'une grecque en entrelacs serrés, fermée par quatre rubans de couleur rouge, jaune, blanche et noire; de petits cailloux blancs remplissent le milieu de l'entrelacs et le vide des côtés; ce sont comme autant de perles qui frappent agréablement la vue; cette grecque est embellie par des moulures de diverses couleurs.

Dans l'intérieur on a décrit plusieurs cercles; entre le cercle supérieur et les moulures inférieures, il y a un assez grand intervalle formant quatre angles: dans l'un de ces angles, on voit une galère romaine à un seul rang de rames, où l'on remarque le rostrum avec trois rameurs. Dans le second, on découvre deux gros dauphins en sautoir; celui de la gauche semble poursuivre un autre petit poisson de même espèce; il est presque tout noir, tandis que celui de la droite est de couleur rouge. Le troisième angle contient deux

Digitized by Google

Digitized by Google

oiseaux aquatiques, dont l'un est baissé, et l'autre est droit, les ailes déployées; ils ont chacun le bec ouvert, et paraissent vouloir se becqueter; ils sont nuancés de diverses couleurs. Enfin, dans le quatrième angle, sont placés aussi en sautoir deux poissons de rivière : ils sont de plusieurs couleurs; cette galère, ces poissons, ces oiseaux sont dans une Mosaïque dont le fond est en vert d'eau. Nous avons dit ci-devant qu'il y avait plusieurs cercles dans ce pavé. Dans l'entre-deux de ces cercles, on voit trente-une volutes arrondies qui, se succédant les unes aux autres, en parcourent toute la circonférence; elles sont placées à égales distances et parfaitement bien rangées. Le cercle inférieur est divisé en seize points; il contient une espèce de figure semblable à peu près à une pomme de pin ouverte; toutes les feuilles partent du centre; les grandes aboutissent à d'autres points inférieurs; les petites en font de même et ainsi des unes aux autres, en se retrécissant du côté du centre par gradation; ces feuilles, au nombre de cent vingt-huit, se croisent ensemble, et forment un dessin singulier et unique dans ce genre.

Le centre est orné d'une relace de plusieurs couleurs; nous ajouterons enfin que ce pavé est précédé de plusieurs autres, faits à grands carreaux de diverses formes, et qui ne méritent pas l'attention des curieux.

Les quatre emblèmes qui sont dans les angles dont nous avons parlé, feraient presque présumer que ce pavé a dû faire partie du sanctuaire d'un temple consacré à Neptune. Mais nous suspendons notre jugement, et nous attendons que l'Académie de cette ville, qui ne se décide jamais qu'après un mur examen, et juge toujours avec

pleine connaissance de cause, nous indique sa véritable destination.

DU PONT DU GARD.

Ce monument, placé dans une campagne assez éloignée de Nismes, semble ne point appartenir à cette ville ; mais, comme il ne fut construit que pour l'usage de ses habitans, la description en devient sans doute une dépendance de cet ouvrage. Le Pont du Gard (1) est un des plus beaux morceaux de l'antiquité. Les maitres de l'art le regardent comme un chef-d'œuvre et le plus hardi qu'on ait jamais imaginé. Il est bâti sur la rivière du *Gardon*, autrefois appelée *Gard*, dont il a retenu le nom; rivière qui prend sa source dans les *Cevennes*, et coule de l'occident au levant. Cet ancien Pont se trouve à quatre lieues et vers le nord-est de Nismes, entre le château de Saint-Privat et le village de Remoulins, en un endroit où la rivière coule dans un vallon, et où elle a des rives très-escarpées.

Trois rangs d'arcades à plein cintre, élevées les unes sur les autres, composent cet édifice, et en forment trois ponts. Le premier pont, à le prendre depuis la superficie de la rivière jusqu'au haut de la cymaise, a dix toises deux pieds de hauteur, et quatre-vingt-trois toises de longueur. Il a six

---

(1) Figure 6, planche 1.

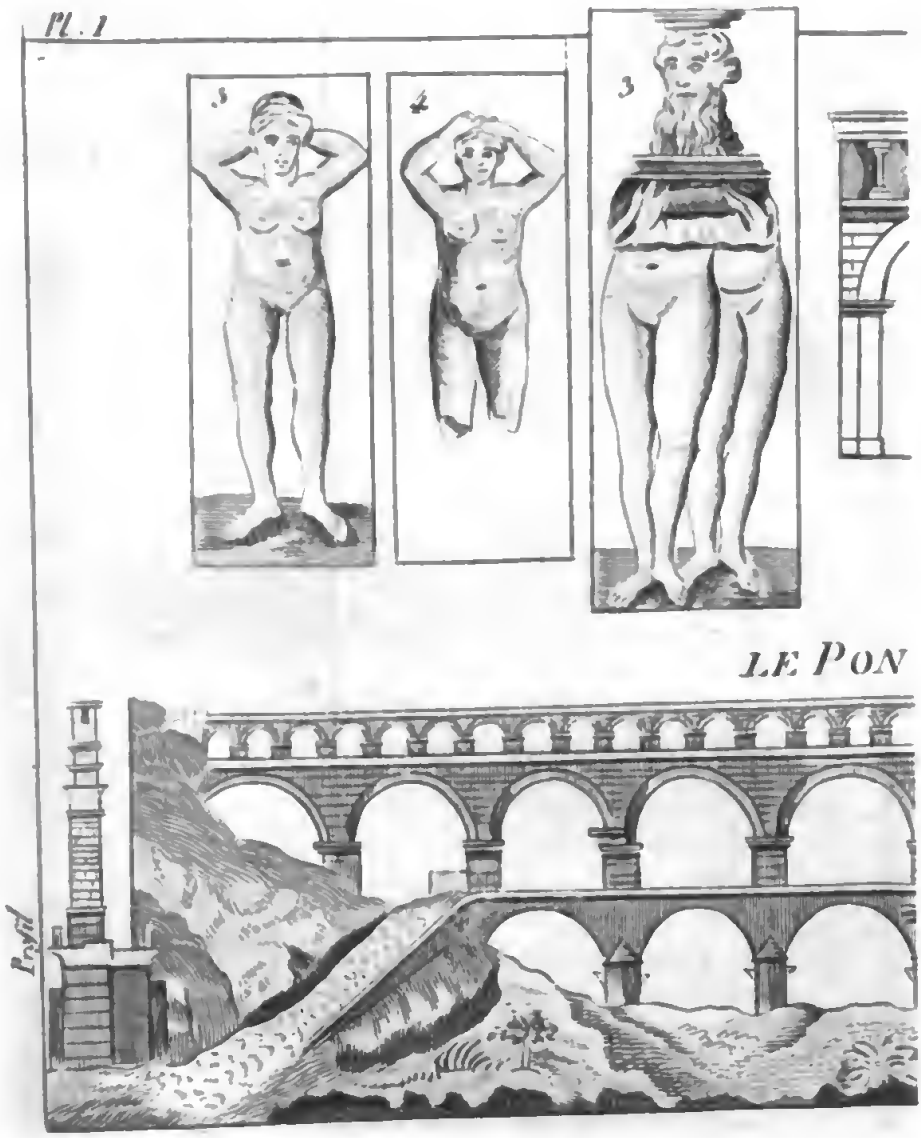

ORIO F. MANUEL

Digitized by Google

arches, dont la cinquième est celle sous laquelle seule passent ordinairement les eaux de la rivière. Celle-ci a treize toises d'ouverture, et les autres en ont moins. Elles sont portées sur cinq piles, qui ont chacune trois toises de largeur, et deux toises un pied six pouces d'épaisseur en façade. Le second pont, formé de onze arches, a dix toises de hauteur, depuis le dessus de la cymaise du premier jusqu'au-dessus de celle qui le couronne. Cinq de ses piles répondent à celles du premier pont, qui leur servent de fondement. Sa longueur est de cent trente-trois toises deux pieds. Enfin, le troisième pont n'a que quatre toises de hauteur, depuis la cymaise du second jusqu'au-dessus des dalles qui le couvrent, et a cent trente-six toises trois pieds de longueur. Il est composé de trente-cinq arches, dont chacune a deux toises deux pieds d'ouverture et deux toises de hauteur. Leurs piles ont une toise deux pieds d'épaisseur en façade. L'élévation entière de l'édifice, depuis l'eau jusqu'à la cime du troisième pont, est de vingt-quatre toises trois pieds.

Observons que la naissance des cintres de toutes ces arcades commence sur une imposte en forme de cymaise, qui a environ un pied six pouces de haut et autant de saillie. Les voussoirs ou les pierres d'assemblage qui forment ces cintres, sont différemment rangés. Ceux du premier pont, qui ont trois toises de largeur et quatre pieds de queue, sont rangés par quatre arcs doubleaux; ceux du second par trois, et ont deux toises deux pieds de largeur, et quatre pieds de queue; enfin, ceux du troisième pont le sont par deux et tantôt par un; ils ont une toise trois pieds de largeur et deux pieds de queue. Les retombées des arcades sont garnies de deux assises de pierres de taille en saillie,

qui portent la hauteur des voussoirs en forme de corbeaux. On les a laissés ainsi, afin de supporter les cintres, comme par encorbeillement, lorsque l'ouvrage se construisait. Leur saillie est d'un pied trois pouces.

Tout ce grand ouvrage ne fut construit que pour supporter un aqueduc, dont le niveau devait joindre celui des deux collines, entre lesquelles passe la rivière du *Gardon* : collines qui sont éloignées de près de cent toises l'une de l'autre. L'aqueduc est placé au-dessus du troisième pont; il a quatre pieds de largeur et cinq de hauteur, dans œuvre. Ses murs lateraux sont en parapin, larges chacun de deux pieds six pouces. Il est couvert de dalles ou pierres plates d'une seule pièce, d'un pied d'épaisseur et de trois de largeur, qui sont jointes avec du ciment, et ont un pied de saillie. Il est incrusté en dedans, par les côtés, d'un ciment qui a trois pouces d'épaisseur, sur lequel on avait mis encore une couche de peinture de bol rouge, afin d'empêcher la transpiration des eaux. Le fond de l'aqueduc est un blocage de menues pierres, parfaitement bien mêlées avec de gros sable et de la chaux; ce qui forme un massif solide de huit pouces d'épaisseur.

Ce Pont est tout bâti de pierres de taille, posées à sec, sans mortier ni ciment. Elles paraissent avoir été tirées d'une carrière voisine, située à un demi-quart de lieue de là, en descendant la rivière, à main gauche. Celles qui font faces aux piles du premier et du second pont, sont de toute la largeur de la pile, sur deux pieds deux pouces de largeur et un pied neuf pouces de haut, avec bossages à leurs paremens, et une ciselure à leurs joints. Cette assise est toute en carreaux. Il y en a une autre par-dessus, qui est

toute

tonte en boutisse, de pareilles largeur et hauteur. Quant à l'architecture de l'édifice, elle est d'ordre toscan.

Je ne dois point oublier de faire ici mention d'une figure de Priape qu'on trouve sculptée en bas-relief sur ce bâtiment, et que plusieurs ont prise sans fondement pour celle d'un lièvre. Ce Priape est du côté de l'orient, sculpté sur un des voussoirs de la troisième arche du second pont, entre les retombées. Il a une sonnette au cou, et est terminé par trois queues retroussées, qui forment trois autres Priapes ou Phallus, mais plus petits que le précédent. Ce sont encore ici des symboles de la population et de l'éclat que devait faire dans le monde la colonie de Nismes.

Le Pont du Gard servait à conduire dans Nismes les eaux de deux fontaines étrangères, l'une appelée *Airan*, située près de Saint-Quentin, gros village éloigné de demi-lieue d'Uzès, et l'autre *Eure*, à un demi-quart de lieue de cette dernière ville. La fontaine d'*Airan* dégorgeait ses eaux dans celle d'*Eure*, par un aqueduc dont on voit encore les vestiges.

C'était par une longue suite d'aqueducs que les eaux des fontaines d'*Airan* et d'*Eure* étaient conduites sur le Pont du Gard, et de ce pont jusqu'à Nismes. En effet, quoique de ces deux sources la première ne fût qu'à quatre lieues et demie de Nismes, et la seconde à quatre, en suivant le chemin ordinaire, il se trouvait néanmoins que les aqueducs qui conduisaient les eaux, duraient près de sept lieues, et cela parce qu'ils régnaient dans les détours qu'on était obligé de suivre pour conserver la pente et le niveau nécessaires.

Malgré toutes les difficultés qui se présentent pour découvrir l'auteur du Pont du Gard, et

fixer l'époque de la construction de cet édifice; je conjecture qu'on doit l'attribuer à *M. Agrippa*, gendre d'*Auguste*, qui l'aura fait construire l'année où il fut chargé par ce prince de venir régler les affaires et apaiser les mouvemens des Gaules, c'est-à-dire, l'an 735 de Rome, 19 ans avant la naissance de J. C. On sait que, pendant le séjour qu'*Agrippa* fit à cette occasion dans les Gaules, il embellit ces contrées de quatre grandes voies qui les traversaient, et qui en firent un des plus grands ornemens. Il ne négligea pas sans doute de les accompagner d'aqueducs, qui ont toujours fait partie des grands chemins. Aussi ses soins et son zèle pour le bien public, sur ce dernier objet, lui valurent-ils dans Rome le glorieux titre de *Curator perpetuus aquarum*. Il était donc bien juste qu'*Agrippa* s'attachât plus particulièrement à l'avantage et à l'utilité d'une colonie établie par *Auguste*. Nismes avait en ce point une sorte de droit sur son zèle. Cependant, comme la construction de ce superbe bâtiment dura sans doute quelques années, je crois qu'on ne le vit entièrement fini que l'an de Rome 750, c'est-à-dire, 4 ans avant J. C. J'ajoute, au reste, que la principale dépense de ce grand édifice fut sans doute faite par la colonie de Nismes même. Ce qui me le persuade, c'est le symbole des Priapes qu'on y voit sculptés, symbole relatif à la colonie, comme il l'était à l'égard de l'*Amphithéâtre*.

On entreprit, vers le commencement du dix-septième siècle, de faire du premier de ces ponts un pont de passage pour les charrettes et autres voitures. On avait échancré les piles du second pont, et l'on y avait pratiqué des encorbeillemens qu'on avait munis d'un garde-fou; ce qui avait ébranlé le bâtiment, et le faisait surplomber par

le côté d'où vient la rivière. Mais, en 1699, l'intendant *Baville*, toujours rempli de zèle pour la conservation des anciens monumens, fit visiter celui-là par deux architectes habiles, qui furent l'abbé de *Laurens* et *Daviler*, pour fixer les réparations dont l'édifice pouvait avoir besoin. Sur les rapports de ces artistes, les états-généraux du Languedoc, assemblés en 1700, le firent rétablir et remettre en bon état, de manière qu'on ne laissa qu'un petit chemin sur le premier pont pour les gens à pied et à cheval.

Ce passage néanmoins avait toujours paru nécessaire et était désiré par le public, à cause des fréquentes crues du Gardon, qui ne permettent pas de traverser cette rivière, même dans un bac, en plusieurs temps de l'année. Il s'agissait donc de procurer ce passage, sans endommager un si bel édifice. Après un examen soigneux, les états-généraux de la province se déterminèrent à faire bâtir un pont particulier, et le faire adosser contre la face orientale de l'ancien. C'était procurer à la foi deux avantages aux voyageurs; l'un de passer la rivière en tout temps sans danger, et l'autre de se voir à portée de satisfaire leur curiosité, et de considérer à loisir les beautés et la magnificence de ce superbe monument. L'entreprise en fut délibérée dans la séance du 22 de janvier de l'an 1743; et l'on mit la main à l'œuvre la même année: de manière que la première pierre de ce nouveau pont fut posée le 18 de juin suivant, et c'est la première de l'arrière-bec de la pile la plus proche du bord méridional de la rivière. Ce bâtiment fut enfin achevé en 1747.

FIN.

TABLE.

De l'Amphithéâtre. pag. 3
De la Maison-Carrée. 17
Du Temple de Diane. 23
De la Tour-Magne. 29
De la Fontaine. 35
De la Statue d'Apollon. 37
Du Temple d'Isis et de Sérapis. 39
Du Temple d'Apollon. 40
Du Temple d'Auguste. 42
De la Basilique et du Temple de Plotine. 43
Du Capitole. Ibid.
Des Thermes. 45
Des Sphéristères. 46
Du Champ de Mars. 47
Des Statues Cariatides. Ibid.
De la Porte de France. 49
Des Aigles. Ibid.
Des Pavés en Mosaïque trouvés à Nismes. 50
Du Pont du Gard. 54

Fin de la Table.

589789
SBN

MEMORIA

SULL' ABUSO

DI CUOCERE IL MOSTO

IN ABRUZZO.

Digitized by Google

Digitized by Google